



Bulletin des Amis de la Médiathèque de Saint-Leu-la -Forêt

N°28 H.S. NOVEMBRE 2011

**SPECIAL 160° ANNIVERSAIRE DE LA
RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE SAINT-LEU
SAINT-GILLES PAR LOUIS-NAPOLÉON
BONAPARTE**



**PETITE HISTOIRE
DES HÔTES ILLUSTRES DE NOTRE
ÉGLISE**

Les 5 et 6 novembre 2011, la Ville de Saint-Leu-la-Forêt fête le 160^e anniversaire de la reconstruction de son église par le Prince Président Louis-Napoléon Bonaparte. Diverses animations sont programmées à cet effet avec en particulier une messe anniversaire de la dédicace du 31 octobre 1851 célébrée par Mgr Riocreux, évêque de Pontoise.

Mais au-delà de l'aspect religieux de l'événement, il faut retenir l'importance historique de la commémoration de la volonté de celui qui deviendra l'empereur Napoléon III d'honorer les mémoires de son grand-père Charles-Marie-Bonaparte, de son père Louis Bonaparte, roi de Hollande et de ses deux frères Napoléon-Charles et Napoléon-Louis enterrés à Saint-Leu. C'est ce témoignage de piété filiale qui permet, comme aime à le dire notre ami Guy Barat, Président de l'association renommée « Saint-Leu Terre d'Empire », que « l'Empire s'invita dans notre commune », ainsi qu'en témoigne le discours prononcé par Mgr Gros, évêque de Versailles :

« Une des gloires du plus sage des mortels est d'avoir élevé un temple en l'honneur du Très-Haut. Cette gloire vous l'avez acquise et les voûtes de cette église rediront votre foi et la générosité de vos sentiments. Elles rediront aussi votre piété filiale en couvrant de leur ombre majestueuse les tombeaux d'une famille illustre, le tombeau d'un père dont la fin édifiante a laissé dans les coeurs un souvenir impérissable. »

Les Amis de la Médiathèque de Saint-Leu-la-Forêt ont tenu à s'associer à cet anniversaire en publiant ce hors-série spécial de leur revue « Signets » consacré aux personnages que l'histoire a placé dans l'église Saint-Leu Saint-Gilles, permettant ainsi au lecteur de (re)découvrir quelques témoignages et illustrations les concernant. Il n'est pas question ici de biographies complètes, même si Louis Bonaparte en mériterait le bénéfice, mais d'une simple évocation des instants majeurs de la carrière de chacun d'entre eux.

Gérard Tardif

Président des Amis de la Médiathèque

PS : La bibliographie de ce numéro se trouve en page 30

LES TROIS SCEURS AUGUIE

Adélaïde-Henriette Genet, née en 1758, fille de *Pierre-César Auguié* (1708-1776) et de *Marie Guary* (1709-1788) est la mère des trois sœurs Auguié, qui reposent dans l'église de Saint-Leu.

Elle était la sœur de **Jeanne-Louise-Henriette Genet** plus connue sous le nom de **Madame Campan**. Née à Paris le 2 oct. 1752, d'un père roturier, *Henriette Genet* devient *Madame Campan* par son mariage avec *Pierre-Dominique-François Bertholet-Campan* (le patronyme de Campan venant du nom de la vallée pyrénéenne dont il était originaire) le 11 mai 1774 (elle se séparera de lui en 1790). Entrée à la Cour à quinze ans, elle fut nommée lectrice des filles cadettes de Louis XV. Secrétaire et confidente de la reine Marie-Antoinette, dotée d'un tempérament vif et déterminé, elle devint en 1784 première femme de chambre de Marie-Antoinette, qu'elle servit jusqu'en 1792. Attentive, observatrice, intelligente, Madame Campan partagea non seulement l'intimité de la reine, mais aussi, dit-on, de nombreux secrets d'Etat.

Des fastes de Versailles à la fuite de Varennes, elle se trouva aux premières loges lors des événements qui bouleversèrent la France et l'Histoire.

Institutrice et pédagogue, elle dirigea à partir de 1794, l'Institution nationale de Saint-Germain-en-Laye dite « *Ecole de Saint-Germain-en-Laye pour jeunes filles* » (aujourd'hui « *Institut Notre Dame* ») où elle accueillit ses nièces, les sœurs Auguié, puis Hortense de Beauharnais en sept.1795. Sous le Consulat et l'Empire, elle fut nommée à la tête de la « *Maison d'Éducation de la Légion d'Honneur* » d'Écouen qui deviendra la « *Maison Impériale Napoléon* » en 1807, placée

« sous la protection » d'Hortense. Dans le parc de l'institution d'Ecouen, Eugène de Beauharnais fit ériger, en 1810, une jolie fontaine portant la dédicace suivante : « *Eugène- Napoléon, Grand-duc de Francfort, Vice-roi d'Italie, Grand-électeur de l'Empire à sa sœur Hortense, Reine de Hollande, Princesse protectrice des Maisons Impériales Napoléon* ».

Écartée par l'Empereur lors de la création de la Maison de Saint-Denis et tombée en disgrâce sous la Restauration, Mme Campan mourut le 16 mars 1822. Sur sa tombe, à Mantes-la-Jolie, on peut encore lire: " *Elle fut utile à la jeunesse et consola les malheureux* ".

Madame Campan est reconnue comme une des grandes éducatrices de son temps avec Mme de Maintenon et Mme de Genlis (cette dernière est célèbre pour avoir élevé à Saint-Leu les enfants d'Orléans et en particulier le futur Louis-Philippe).

Adélaïde Henriette Genet qui fut, elle-aussi, attachée au service de Marie-Antoinette épousa *Pierre-César Auguié*, né en 1738 et mort en 1815, fils de *Edmé-Jacques Genet* (1726-1781) et de *Marie-Anne-Louise Cardon*.

Voici ce qu'en dit dans ses mémoires la célèbre artiste peintre Madame Louise-Elisabeth Vigée-Lebrun :

« J'ai connu peu de femmes aussi belles et aussi aimables que Madame Auguié. Elle était grande et bien faite, son visage était d'une fraîcheur remarquable, son teint blanc et rosé, et ses jolis yeux exprimaient sa douceur et sa bonté. (Le tableau d'Anne Vallayer-Coster, présenté ci-dessous, en témoigne). Elle a laissé deux filles, que j'ai connues dès leur enfance à Marly. L'une a épousé le maréchal Ney, la seconde a été mariée à M. de Broc. Cette dernière a péri bien jeune encore, et bien malheureusement. Comme elle voyageait avec Madame Louis Bonaparte, son intime amie, elle voulut traverser sur une planche un profond précipice, la planche manqua sous ses pieds, et l'infortunée tomba morte dans l'abîme... »

C'est cette même Adélaïde qui aurait tenté de venir au secours de la souveraine Marie-Antoinette emprisonnée. La légende veut qu'elle eut prêté vingt-cinq louis à la Reine à son départ des Tuileries et qu'elle fut recherchée pour ce méfait. D'abord réfugiée au château de Coubertin à Saint-Rémy-les-Chevreuse, elle regagna Paris où, menacée d'arrestation, elle se suicida le 26 juillet 1794 en se jetant par la fenêtre du troisième étage d'un immeuble de l'actuelle rue de Richelieu laissant ses trois filles orphelines.



Adélaïde-Henriette-Genet par Anne Vallayer- Coster (1781)



Madame Campan par Joseph Boze (1786)

La première des sœurs Auguié est **Antoinette-Louise**, filleule de Marie-Antoinette, née le 10 avril 1780 qui épousa *Charles-Guillaume Gamot*, né le 2 octobre 1766 au Havre et qui fut préfet sous l'Empire. Il fut notamment en poste à Auxerre le 17 mars 1815 lorsque son beau-frère Ney, envoyé par Louis XVIII à la rencontre de l'Empereur Napoléon I revenant de l'île d'Elbe, se rallia au « *renégat* ». Charles Gamot étant mort le 20 mars 1820, sa veuve se remaria en mai 1823 avec le *général comte Gaëtan-Joseph-Prosper-César de Laville de Villastellone*, ancien écuyer du roi Louis de Hollande. Antoinette mourut le 4 avril 1833 et fut inhumée auprès de sa sœur Adèle à Saint-Leu. Une dédicace mortuaire rappelle sur sa stèle funéraire son souvenir :



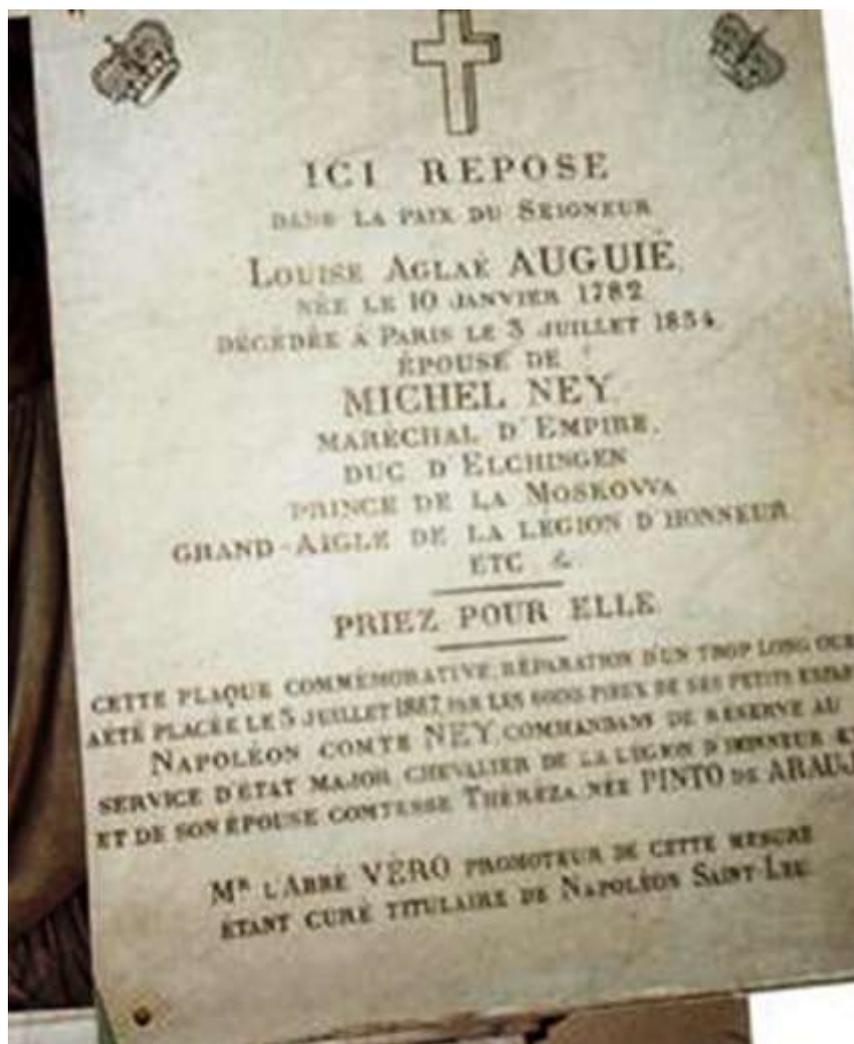
**ICI REPOSE
ANTOINETTE-LOUISE AUGUIÉ
COMTESSE DE LAVILLE
NÉE LE 10 AVRIL 1780, DÉCÉDÉE LE 4 AVRIL
1833,
VEUVE EN PREMIERES NOCES
DE M.C-G GAMOT, ANCIEN PRÉFET
LA PASSION DU BIEN,
L'AMOUR MATERNEL,
LA CHARITÉ
REMPLISSAIENT SA VIE.
TOUTES LES VERTUS
BRILLÈRENT EN ELLE
ESPRIT, FORCE, COURAGE
TENDRE PIETÉ, RÉSIGNATION CHRÉTIENNE
DANS SES LONGUES SOUFFRANCES.
ELLE LAISSE INCONSOLABLE
SON MARI LE Gal CÉSAR DE LAVILLE,
ET SES ENFANTS,
DONT ELLE ÉTAIT L'ÂME,
LE BONHEUR ET L'AMOUR.
ELLE A VOULU ÊTRE PLACÉE ICI,
PRÈS DE SA SŒUR BIEN-AIMÉE MME DE BROC**

Aglaé-Louise, dite Églé, née le 10 janvier 1782, épousa le 5 août 1802 à Thiverval-Grignon, Michel Ney, duc d'Elchingen en 1808, prince de la Moskowa, maréchal d'Empire, né le 10 janvier 1769 à Sarrelouis ; elle deviendra de ce fait Princesse de la Moskowa. De cette union naquirent quatre fils Joseph-Napoléon (1803-1857), Michel-Louis-Félix(1804-1854), Eugène (1808-1845) et Napoléon-Henri-Edgard (1812-1882). Le 7 décembre 1815, avec sa sœur Antoinette, Églé rendit une dernière visite à son époux emprisonné au Palais du Luxembourg et qui venait d'être condamné à mort pour avoir rallié l'empereur qu'il était censé « ramener dans une cage de fer » après son débarquement au retour de l'île d'Elbe.. Louis XVIII, dont elles tentèrent de solliciter la clémence, refusa de les recevoir. C'est Charles Gamot qui, après avoir assisté à l'exécution, recueillit le corps. Elle mourut le 3 juillet 1854 et rejoignit ses deux sœurs dans la chapelle latérale intégrée depuis 1851 à la nouvelle église St Leu-St Gilles. Une plaque commémorative sera placée, a posteriori de l'inhumation, le 3 juillet 1887 par la volonté de ses petits-enfants. Ney quant à lui repose au Père Lachaise.

**ICI REPOSE
DANS LA PAIX DU SEIGNEUR
LOUISE AGLAÉ AUGUIÉ
NÉE LE 10 JANVIER 1782
DÉCÉDÉE A PARIS LE 3 JUILLET 1854
ÉPOUSE DE
MICHEL NEY
MARÉCHAL D'EMPIRE
DUC D'ELCHINGEN
PRINCE DE LA MOSKOWA
GRAND-AIGLE DE LA LÉGION D'HONNEUR
ETC.**

PRIEZ POUR ELLE

**CETTE PLAQUE COMMÉMORATIVE, RÉPARATION D'UN TROP LONG OUBLI,
A ÉTÉ PLACÉE LE 3 JUILLET 1887, PAR LES SOINS PIEUX DE SES PETITS ENFANTS
NAPOLÉON COMTE NEY, COMMANDANT DE RÉSERVE AU
SERVICE D'ÉTAT MAJOR, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR ETC
ET DE SON ÉPOUSE COMTESSE THEREZA, NÉE PINTO DE ARAUJO.
MR. L'ABBÉ VERO PROMOTEUR DE CETTE MESURE
ÉTANT CURÉ TITULAIRE DE NAPOLÉON SAINT-LEU**





Aglaé Louise Auguié future Maréchale Ney



Aglaé Louise Auguié par François Joseph Kinsoen



Adélaïde Auguié par François Joseph Kinsoen 1810

Adélaïde-Henriette-Joséphine, née en 1784, amie intime d'Hortense, devint sa dame de compagnie et sa confidente. Elle épousa le Général Baron de Broc*, qui fut Grand Maréchal du Palais à la cour de Louis Napoléon, roi de Hollande et qui mourut en Italie en 1811, la laissant veuve à l'âge de vingt-sept ans.

***Armand-Louis de Broc**, chevalier, puis baron de Broc (en 1809), naquit à la Ville-au-Fourrier le 15 février 1772. Il fut baptisé le lendemain en l'église de Vernoi, ses parrain et marraine furent messire Armand II, comte de la Girouardière de Chantenay, capitaine d'Orléans-cavalerie, son grand-oncle et demoiselle Angélique-Phil.-Jacquine, demoiselle de Chantenay, sa grand'tante. Après de brillantes études à Paris, à 16 ans, il entra comme cadet dans le 2^e régiment de Condé-dragons, à Versailles le 31 mai 1788; puis il fut sous-lieutenant le 15 octobre 1789, lieutenant le 25 avril 1791; capitaine le 18 septembre 1792, à Metz, et se trouva, le 31 août suivant, à l'affaire de Nancy contre les Prussiens, au moment où L. de Beaurepaire, commandant des volontaires Angevins, se brûlait la cervelle pour ne pas signer la capitulation de Verdun. Dans l'armée de Du Mouriez (vieux guerrier des troupes de Louis XV et Louis XVI) le 14 septembre 1792, il fut mis hors de combat à la Croix-au-Bois, défilé de l'Argonne, en Champagne, six jours avant la bataille de Valmy, où les Prussiens furent écrasés; à la bataille de Jemmapes, le 6 octobre 1792, il fut blessé de deux coups de feu, et à la bataille de Nerwinde le 18 mars 1793, de plusieurs coups de sabre. Promu au grade de chef d'escadron le 19 juillet 1795, il fit toutes les campagnes sur le Rhin, la Sambre, la Meuse, la Moselle, en Allemagne et en Italie. Il reçut un coup de sabre à la tête et un autre au bras droit au combat de Bamberg, en Bavière, en août 1796. Le général Kléber, qui commandait l'armée de Sambre-et-Meuse, fit son éloge en ces termes : « Le chef d'escadron, Armand de Broc, s'est conduit dans cette affaire avec beaucoup d'intelligence et de bravoure... Emporté dans les rangs ennemis par son courage, il a été fait prisonnier; une cinquantaine de dragons ne voulant pas abandonner leur chef si aimé, ont préféré se faire prendre avec lui. » (Bulletin de la Grande Armée) Le commandant de Broc combat à Montebello le 9 juin (il est blessé à la tête): le 14, à Marengo; après quoi la paix fut signée à Alexandrie. Il devint major du 5^e dragons le 9 octobre 1803; en 1801 et 1802, son régiment était cantonné à Nantes, d'où il écrivit le 29 ventôse an X, une lettre au général premier consul pour obtenir la radiation de son frère Alexandre. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur le 26 mars 1804 (25 prairial an XIII); le 2 juin, il devint aide de camp du prince Louis Bonaparte; officier de la Légion d'honneur le 15 juin 1804; colonel du 13^e dragons le 24 octobre de la même année. Il rejoint son régiment à Amiens...; le 25 août 1805 le régiment est à Strasbourg, faisant partie de la cavalerie de Murat. Il passe, le 25 septembre, le Rhin à Kiehl; le 25 octobre il prend part à la bataille d'Ulm... Le 2 novembre, un des escadrons du 13^e à pied, la carabine avec baïonnette à la main, commandé par le colonel de Broc, ouvre un passage à l'armée, sur le pont d'Ems que l'ennemi essayait d'incendier... (Histoire du 13^e dragons). Il fut blessé à la main gauche en chargeant à Austerlitz le 2 décembre 1805. Pour sa belle conduite, dans cette

journée mémorable, notre colonel est mis à l'ordre du jour et proposé par le prince Murat pour être commandeur de la Légion d'honneur. Sa nomination est datée du 17 janvier 1806, château de Schoenbrunn. Le soir de la bataille, le 13^e dragons reçoit l'ordre de passer dans le corps d'armée du maréchal Bernadotte, le futur roi de Suède. (Histoire du 13^e dragons.) Le traité de Presbourg, signé le 26 décembre, met fin aux hostilités, et la division se met en marche pour prendre ses cantonnements d'hiver en Souabe. Lorsque Louis Bonaparte eut été placé par Napoléon, empereur et roi, sur le trône de Hollande le 24 mai 1806, Armand de Broc fut attaché à sa personne le 6 juillet suivant avec le grade de général de brigade, et le 10 juillet il obtint dans cette nouvelle cour, la charge la plus élevée, celle de grand maréchal du palais. Le général de Broc fait une partie de la campagne de 1806 avec le roi de Hollande. En juillet 1807, celui-ci l'envoie à Madrid, complimenter son frère Joseph Bonaparte de son avènement au trône d'Espagne, avènement qui, malheureusement, déclencha la guerre la plus terrible et la plus malheureuse pour la France ! Le général de Broc y prit part d'octobre 1808 au mois de mars 1809, successivement attaché à l'état-major du maréchal Ney, son beau-frère, et à celui de l'Empereur. Le 1^{er} mars 1809, il prend le commandement de la brigade de dragons, faisant partie du IV^e corps de l'armée d'Italie, réunie alors à Ulm, en Allemagne; le 23 avril, il est à Ratisbonne, aux combats de Raab, d'Engersdorff; le 13 mai, à Vienne; les 21 et 22 mai, à la bataille d'Essling; le 6 juillet, il se signale à Wagram par une charge éclatante. (Ordres du jour de l'Armée.) Les Autrichiens furent battus complètement et la paix signée à Vienne, le 14 octobre 1809. Le 8 décembre, il est à Iltz, en Styrie, d'où il écrit au comte de Lacépède, son ami, grand chancelier. Le 12 décembre suivant il en reçoit de Paris des lettres lui annonçant sa nomination de baron de l'Empire, de chevalier de la Couronne de Fer d'Italie, et l'autorisation de Sa Majesté Impériale et Royale de porter la grande décoration de l'Ordre Royal de Hollande, ainsi que ses titres pour un autre Ordre qu'il était alors question de créer, et qui se serait appelé : l'Ordre des Trois Toisons d'Or. C'est à Iltz également qu'il reçoit une lettre du comte Vignolle, chef d'état-major général de l'armée d'Italie, lui enjoignant de se rendre à Milan, le 19 février 1810, de la part de Son Altesse Impériale Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie, frère de la reine Hortense, pour devenir commandant de place, gouverneur de Milan. Il y décéda le 11 mars 1810, d'une maladie inflammatoire causée par ses nombreuses blessures. Sa mort prématurée l'emporta au moment même où sa belle carrière lui ouvrait l'espoir d'arriver aux plus hauts grades militaires, et aux honneurs auxquels son beau-frère, le maréchal Ney, duc d'Elchingen, était déjà parvenu. Cité un grand nombre de fois dans les ordres du jour pour sa vaillance, il avait fait vingt-cinq campagnes, avait reçu plus de dix blessures glorieuses, dont cinq coups de feu et cinq coups de sabre ou de lance. Ainsi, à trente-huit ans, ce brave soldat disparut de la scène du monde, en laissant une veuve éplorée et une famille désolée de cette perte cruelle. Le général Armand-Louis de Broc avait fait un testament à Paris, le 15 octobre 1808, chez Batardy, un des notaires impériaux de la capitale, « entendant qu'à ma mort Adèle Auguié de Broc, ma femme, soit mon unique et seule héritière; telle est ma volonté libre et entière. » Il s'était, en effet, marié par contrat passé par M^{re} Batardy, le 9 avril 1807 à Paris, savoir : pour « Sa Majesté l'Impératrice, Leurs Majestés le Roi et la Reine de Hollande et S. A. la Princesse Caroline (Murat) — signataires — au Palais des Tuileries; et rue du Helder, pour Son Excellence Monseigneur Armand-Louis de Broc, Général Major, Aide de Camp, Maréchal de S. M. le Roi de Hollande, Grand Cordon de son Ordre, Commandant en la Légion d'Honneur demeurant à la Haye, en Hollande; logé à Paris, Palais du roi de Hollande, rue Cerrutti,... et Dlle Adélaïde-Henriette-Joséphine Auguié, Dame d'Honneur du Palais de S. M. la Reine de Hollande, fille mineure de César Auguié, Directeur Gal des Postes... » Soeur de la maréchale Ney, princesse de la Moskowa; nièce de Mme Campan... Plusieurs membres de la famille de Broc des Perrois étaient présents...

(Hervé de Broc Recherches sur Vernoil le Fourier. Ses fondateurs et leurs familles (s.d.)

En juin 1813, au cours d'une promenade avec Hortense dans les gorges du Sierroz, à Grézy près d'Aix-les-Bains où la Reine était en villégiature, elle fit une chute mortelle qui laissa Hortense inconsolable. Cette dernière fit ramener son corps dans l'église de Saint-Leu où fut érigé le monument encore visible aujourd'hui.

Dans « La Reine Hortense d'après les mémoires contemporains » Mlle Cochelet (voir aussi page 12 infra) décrit le retour à Saint-Leu du corps de la baronne de Broc :

« Déjà on avait fait prendre le corps de Madame de Broc pour être transporté à Saint-Leu et y être déposé dans une chapelle près de l'église. La reine avait voulu voir les soeurs de la Charité qui avaient veillé et prié près du corps de son amie. Parmi ces soeurs, il y en avait une, la supérieure, qui s'appelait soeur Saint-Jean, qui était réellement un ange. La reine la voyait souvent et s'attachait à elle ; elle apprenait d'elle à connaître leurs besoins, le bien qui était à faire, ce qui leur serait utile pour leurs pauvres, et elle me disait avec enthousiasme : « Voilà la véritable vertu sur la terre ! et nous, orgueilleuses que nous sommes, si nous résistons à un mauvais sentiment, nous devenons toutes fières de nous-mêmes ; cependant nous ne sommes rien auprès de cette angélique abnégation de soi. La reine donna l'ordre que le peu d'argent qui restait dans le secrétaire de madame de Broc, fût employé à faire habiller une douzaine de jeunes filles pauvres qui devaient faire leur première Communion, et elle recommanda qu'on fît savoir qu'elles devaient prier pour leur bienfaitrice qui était celle qui n'existait plus. »



D.O.M.

ICI REPOSE

**ADÉLAIDE-HENRIETTE-JOSÉPHINE AUGUIÉ BARONNE DE BROC,
DAME DU PALAIS DE S.M. LA REINE HORTENSE,
VEUVE D'ARMAND, BARON DE BROC, GÉNÉRAL DE BRIGADE, COMMANDANT (DEUR ?) DE LA LÉGION
D'HONNEUR ,
CHEVALIER GRAND-CROIX DES ORDRES DE L'UNION DE HOLLANDE ET DE ST-HUBERT DE BAVIÈRE,
ETC.,ETC.
DÉCÉDÉE A AIX-LES-BAINS, EN SAVOIE, LE 10 JUIN 1813, DANS LA TRENTIÈME ANNÉE DE SON ÂGE !**

**Un événement affreux, que toute la sagesse humaine ne pouvait prévoir, l'a ravie
à sa famille en pleurs, à la tendre affection d'une princesse qui avait su apprécier ses
vertus,
aux pauvres dont elle prévenait les besoins, à la société dont elle faisait l'ornement.**

**DANS LE REGRET PROFOND DE CETTE PERTE IRRÉPARABLE, SA MAJESTÉ LA REINE HORTENSE A FAIT
ÉRIGER CE MONUMENT
A CELLE QUI FUT L'AMIE DE SON ENFANCE, ET QUI AURAIT FAIT LE CHARME DE SA VIE ENTIÈRE.
Priez Dieu pour le repos de son âme.**

Plusieurs récits de sa mort tragique existent :

1) Voici comment l'accident est décrit dans l'ouvrage déjà cité du Vicomte Hervé de Broc :

« Mlle Auguié, baronne de Broc, avait été élevée, ainsi que ses soeurs et la princesse de Beauharnais, devenue la reine Hortense de Hollande, dans une sorte de pensionnat très bien dirigé par sa tante, Mme Campan, qui sut donner à ses élèves une instruction brillante en même temps qu'une éducation solide... Lorsque le général de Broc, jeune, beau, brave, officier général de grand avenir, après plusieurs campagnes, mourut en Italie, dans l'hiver 1810 à 1811, il laissa à sa veuve d'éternels regrets... Tout le monde se rappelle la douleur de cette femme accomplie... Rien n'a pu tarir la source de ses larmes, ou la distraire de sa tristesse... A la fin de mai 1813... la Reine Hortense quitta Saint-Leu pour aller à Aix, en Savoie... Madame de Broc était seule avec elle dans sa voiture... dans la seconde étaient M.d'Arjuzon, chevalier d'honneur; M. Laserre, médecin; Mlle Rio et Mlle Cochelet. Des femmes et hommes de service suivaient dans la troisième... Nous occupions la maison Chevalet, au-dessus de la ville d'Aix; l'air y était pur, la vue délicieuse; les bains et les eaux produisaient un bien marqué sur nos santés. Notre vie était simple; la reine se promenait avec nous en calèche, chaque jour; nous nous arrêtions devant un beau site, et chacun prenait un croquis, que nous finissions le soir, pendant que M. d'Arjuzon nous faisait une lecture. Le 10 juin, après le déjeuner, « Mme de Broc, dit M. d'Arjuzon ne connaît pas la jolie cascade du Grésy, dont nous avons dessiné la vue il y a deux ans; si nous allions la lui montrer. » Cette proposition est acceptée, et nous voilà, en calèche, en route vers cette cascade, située à deux lieues d'Aix. Nous laissâmes la voiture sur la route, et nous descendîmes au moulin. Pour bien voir la chute d'eau, il fallait passer sur une planche que le meunier posa à l'instant sur un petit bras de rivière, qui allait avec une vitesse effrayante. La reine passa lestement la première, sa dame du Palais la suit, mais le pied lui manque... Elle tombe de vingt pieds de haut; elle est entraînée dans le gouffre et disparaît à nos yeux. On pousse de grands cris. La reine était toute seule de l'autre côté de l'eau, sur un rocher glissant (la planche a été emportée aussi), elle ne pense qu'à son amie, elle ne perd pas la tête; elle fait pendre son châle dans le gouffre, en le retenant par un bout, et appelle tristement celle qui ne répond pas, et qu'on ne devait plus revoir... La reine, alors au désespoir, repasse, en s'élançant, au risque d'être entraînée, ce funeste bras d'eau; on demande du secours; on arrive à nos cris; tous les efforts sont vains. La reine dit : « Je ne quitte pas d'ici que l'on ait retrouvé le corps de la baronne de Broc; j'y suis décidée »— Assise sur un tronc d'arbre, anéantie la tête entre ses mains, disant : « Louise, en grâce, qu'on la retrouve! » On détourne les eaux et, après des efforts inouïs, on retrouve le corps : mais tous les soins furent inutiles, hélas ! pour la rappeler à la vie. Madame de Broc était âgée de 25 ans; élevée avec la reine Hortense, elle avait obtenu dès l'enfance une place dans le coeur de cette princesse; la même sensibilité, la même pitié pour le

malheur, le même goût pour les arts, avaient fortifié chaque jour le penchant de deux âmes faites pour se comprendre... La nature s'était plu à prodiguer ses dons à Mme de Broc; elle était belle et jolie, pleine de grâce et d'élégance; une excellente éducation avait orné son esprit, à la fois solide et brillant; elle cultivait avec succès la musique, le dessin et la peinture... jamais femme n'eut plus de charme dans le caractère...

Le matin même de sa fin tragique, elle écrivit à sa soeur, la princesse de la Moskowa, une lettre où perçaient de tristes pressentiments !... »

On fit partir le corps de Mme de Broc pour Saint-Leu, où il devait être déposé dans une chapelle, près de l'église. La reine donna l'ordre que l'argent qui restait dans le secrétaire de son amie fût employé à habiller une douzaine de jeunes filles pauvres, qui devaient faire leur première communion, afin de les faire prier pour la chère défunte. La reine fonda aussi un hôpital à sa mémoire dans la ville d'Aix, disant : « Adèle était si pieuse, si charitable, c'est en l'imitant que je veux, que je dois m'occuper d'elle! »

La reine fit aussi exécuter un petit monument, sur l'endroit même où le malheur était arrivé; elle voulut qu'il servit de pont pour protéger d'accident les visiteurs.

2) L'Ambigu » de 1813, qui reprend un « Extrait du Journal de l'Empire », évoque ainsi cette tragédie :

« Un événement affreux et irréparable occupe en ce moment toute la société : il arrache des larmes à une famille désolée et aux nombreuses personnes qui avaient appris à chérir l'intéressante victime dont nous allons raconter la fin cruelle et prématurée.

Le 10 de juin, S.M. la reine Hortense qui prend les bains à Aix en Savoie, partit de ce lieu sur les trois heures, dans le dessein de visiter la cascade de Grésy, située à Moiron. S.M. était accompagnée de M. le comte d'Arjuzon, son premier chambellan, de Mad. la baronne de Broc, sa dame du palais et de Mlle Cochelet, sa lectrice. Pour voir tout l'effet de la cascade, il fallait se placer devant elle, et passer d'abord sur une planche d'environ quinze pouces de large sur deux pieds de long, et solidement appuyée sur un roc. En cet endroit, les eaux du torrent se sont creusées dans le roc même avec une infinité de bras qui, en se rejoignant avec une extrême violence, tourbillonnent dans des espèces de gouffres.

A peine la reine avait franchi le passage, que Mad. La baronne de Broc, qui suivait appuyée faiblement sur le bras du meunier d'un moulin voisin de la cascade, tomba dans le torrent. Sa chute fut si rapide que l'on ne peut en distinguer précisément la cause. Seulement Mlle Cochelet et le meunier ont remarqué que Mad. la baronne de Broc avait chancelé en posant le pied sur la planche. Apparemment troublée par l'aspect de la rapidité des eaux du torrent, elle aura posé le pied à faux sur une partie de roc très inclinée et couverte d'un limon humide et glissant, qui semblait à l'œil être du gazon et présenter une surface horizontale. A l'instant où elle se sentit entraînée, elle fit un mouvement pour se retourner vers le meunier qu'elle ne touchait que de la main, et cet effort même dérangeant son équilibre, détermina plus violemment la chute.

Qu'on juge de l'état de la reine qui, occupée toute entière de la chute et du bruit de la cascade, ne pouvait ni voir ni entendre ce qui se passait autour d'elle, lorsque les cris de Mlle Cochelet et des autres témoins de l'événement vinrent lui révéler un affreux malheur ! Vainement le meunier et les gens de la suite de S.M. tentèrent ce qui était en leur pouvoir pour sauver Mad. De Broc qui était tombée dans l'un des gouffres où se précipitait une énorme colonne d'eau ; vainement M. le Comte d'Arjuzon fit, au péril de sa vie, des efforts multipliés ; tout fut infructueux. Enfin, après vingt minutes, on parvint à retrouver et à ressaisir Mme de Broc ; mais elle paraissait absolument privée de vie. Comment aurait-elle pu survivre au coup violent qu'elle a dû recevoir en tombant d'une hauteur de 25 pieds sur les rocs, et résister à la pression de la colonne d'eau qui l'enfonçait dans le gouffre ?

Cependant, M. le comte d'Arjuzon avait appelé tous les secours possibles ; mais ils ne purent arriver qu'une demi-heure après que Mad. De Broc avait été retirée de l'eau. M. le préfet du Mont-Blanc, M. Desmaisons, inspecteur des eaux, M. Laserre, médecin, M. Cauton, chirurgien, survinrent en même temps. On essaya tous les moyens indiqués en pareil cas ; aucun ne parut réussir. Cependant, comme la mort ne semblait pas encore parfaitement constante (sic), M. le Préfet ordonna le transport du corps à Aix ; mais là, comme à Moiron, tous les secours de l'art ont été infructueux.

Malgré les cris et les larmes que lui arrachait la douleur, la reine n'avait point consenti à quitter cette scène de désolation ; elle avait voulu juger par elle-même des efforts que l'on tentait pour rappeler à la vie la jeune et vertueuse amie que son cœur avait adoptée. Enfin, au moment où il n'y eut plus d'espoir, M. le comte d'Arjuzon parvint à arracher S.M. d'un si triste spectacle. La reine est livrée à la plus profonde douleur, et son cœur ne pourra de long-temps guérir de la blessure cruelle qu'il vient de recevoir...

On a remarqué que Mad. De Broc écrit, le matin même de sa fin tragique, à Mme la Princesse de la Moskowa, sa sœur : « Je ne sais pourquoi je suis triste ; je me reproche de n'avoir pas été t'embrasser à ta campagne avant mon départ. Je me consolerais de ce chagrin en te donnant le mois d'août tout entier. » Mais il est un hasard bien plus remarquable encore dans la destinée de cette jeune victime du malheur : elle a été transportée, après sa mort, dans le même lieu, dans la même maison, dans la même chambre où la première nouvelle de la mort de son mari lui avait fait verser tant de larmes. »

3) Dans ses Mémoires déjà évoquées, **Louise Cochelet***, lectrice de la Reine Hortense, rappelle le drame :

***Louise Cochelet**, fille d'un avocat général du prince de Condé, naquit en 1783 à Charleville. Sa famille s'installa à Paris et elle entra au célèbre *Institut National de Saint-Germain*, créé en 1794 par Madame Campan. Elle y tissa des liens d'amitié avec Élisabeth et Caroline Bonaparte, et surtout avec Hortense. Devenue reine de Hollande, Hortense l'engagea comme lectrice, puis comme « dame pour accompagner ». Après la seconde Restauration, Louise suivit Hortense à Arenenberg. Elle y épousa le **commandant Parquin** (1786-1845), « conseiller militaire » du futur Napoléon III qui sera complice de l'échauffourée de Strasbourg (1836) et de l'expédition de Boulogne (1840). Condamné, il mourut en prison à Doullens. Tous deux furent propriétaires en 1824 du château de Wolfsberg dominant le lac de Constance. Les Mémoires de la lectrice d'Hortense rédigés dans une langue parfaite, furent publiés un an après sa mort en 1836.

« J'allais passer, je m'arrête, je pousse un cri affreux. M. d'Arjuzon qui nous suivait à quelques pas accourt ; il était trop tard pour empêcher ce funeste accident. La Reine était toute seule de l'autre côté de l'eau, sur un rocher glissant ; la planche avait été emportée, elle ne pense qu'à son amie, elle ne perd pas la tête, elle arrache son chapeau de dessus ses épaules, le jette dans le gouffre en retenant un bout, se tient sur le bord et appelle à grands cris celle qu'elle ne devait plus revoir vivante, car cette eau qui coule à grands flots dans l'endroit où elle a disparu, est un obstacle épouvantable...La Reine, alors au désespoir, repasse, en s'élançant sur ce funeste bras d'eau, au risque d'être entraînée elle aussi...Les paysans détournent les eaux après mille efforts inouïs, on parvient à retirer le corps du torrent...Tous mes soins furent inutiles... »

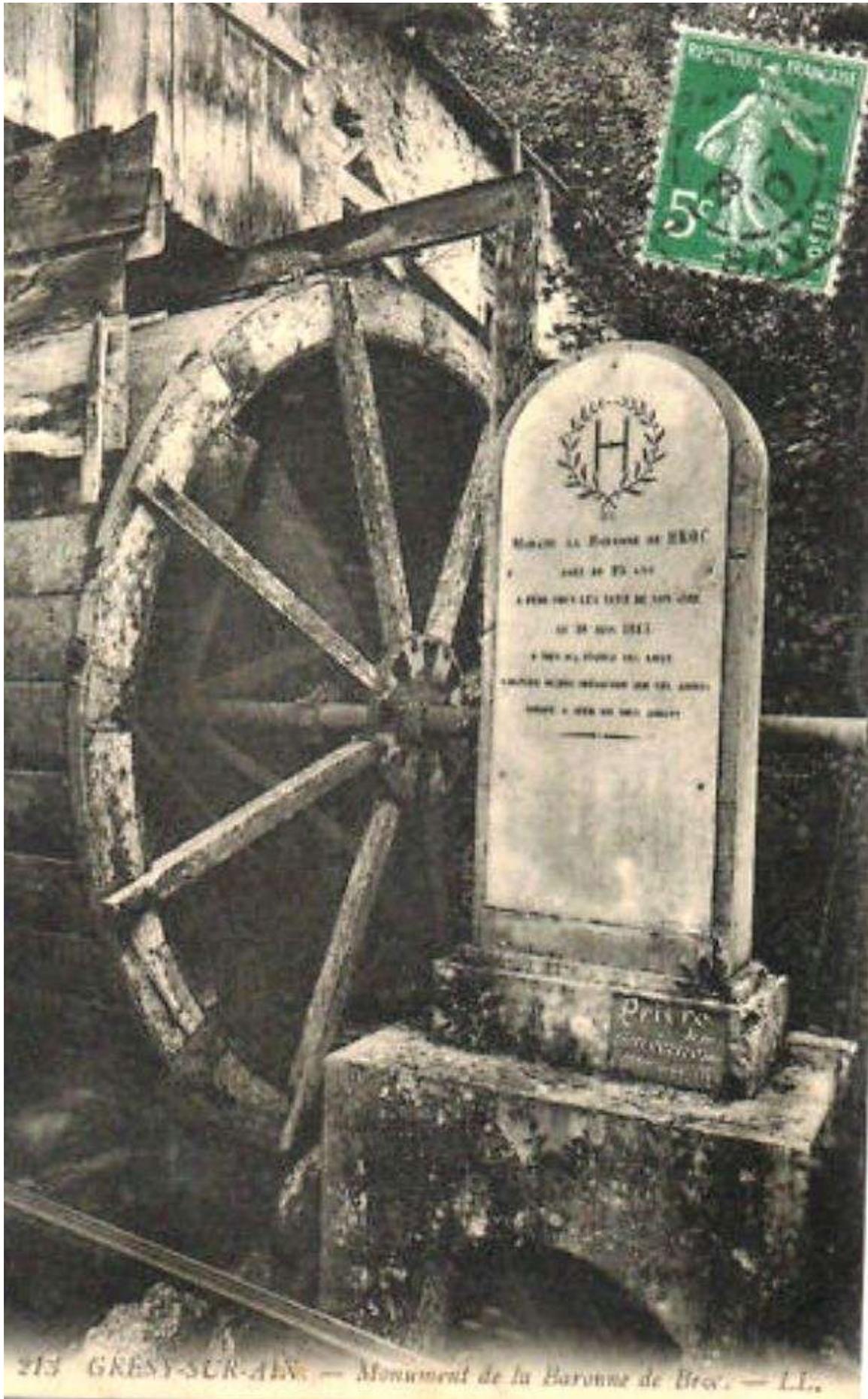
En mémoire de son amie, Hortense fit élever un monument à l'emplacement même du lieu du drame et offrit à la ville d'Aix dix lits d'hospice pour indigents. Cette fondation donna naissance à l'actuel *Hôpital de la Reine Hortense*. Le décret instituant la fondation en date du 29 août 1813 stipule aussi que le 18 juin de chaque année sera dite une messe en faveur de la baronne dans l'église paroissiale d'Aix.

Le monument porte l'inscription suivante :

**ICI MADAME LA BARONNE DE BROC, AGÉE DE 25 ANS ? A PERI SOUS LES YEUX
DE SON AMIE LE 10 JUIN 1813—O VOUS QUI VISITEZ CES LIEUX, N'AVANCEZ
QU'AVEC PRECAUTION SUR CES ABIMES : SONGEZ A CEUX QUI VOUS AIMENT !**



Aglaé Louise Auguié (à gauche) et Hortense de Beauharnais Dessin réalisé par Adèle Auguié 1802 (Malmaison)



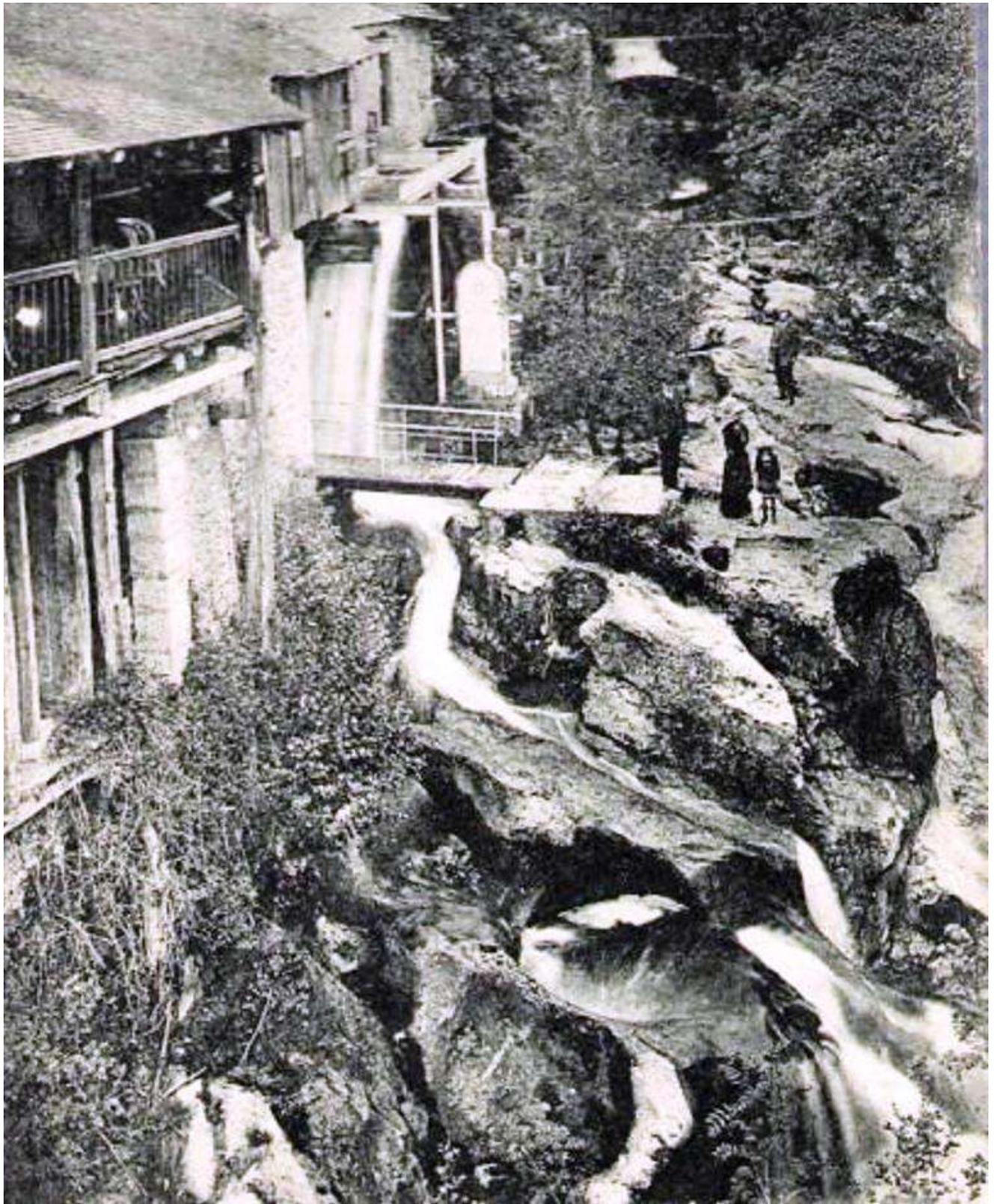
213 GRENY-SUR-AIX. — Monument de la Baronne de Broc. — LL.



Hôpital fondé en 1812 par la Reine Hortense — Hortense-Eugénie de Beauharnais (1783-1837)









Une quatrième sépulture se trouve dans la chapelle de Saint-Leu. A la gauche de celle de sa mère, est visible une plaque funéraire au nom d'**Antoinette-Aglæ-Mathilde-Hortense GAMOT**, fille d'Antoinette-Louise, épouse de *Jean-Francois-Eugène de Guirard, comte de Montarnal* en 1829. Elle était la filleule de la Reine Hortense .

Après une longue et douloureuse maladie elle mourut à Perpignan, le 13 mars 1858, « emportant les regrets de toute la société dont elle faisait le charme tant par les agréments de son esprit que par les précieuses qualités de son cœur ». M. de Montarnal, fut receveur particulier à

Villefranche-d'Aveyron, à Mayenne et à Villefranche (Haute Saône) et receveur général des finances des Pyrénées-Orientales. De leur mariage naquirent :

- *Antoinette Léopoldine Mathilde*, née le 11 mai 1830, unie, le 17 février 1853, au baron Charles Petiet, capitaine au 7^e dragons, et petit-fils du baron Petiet, ancien ministre de la Guerre sous le Consulat;

-*Louis-Antoine-Charles-Prosper*, né le 8 octobre 1833, marié le 28 février 1859, à Marie, Princesse Poniatowski, petite-fille du célèbre général qui se noya dans l'Elster, en Allemagne le 19 octobre 1813. Louis-Antoine fut nommé receveur particulier à Saint-Yrieix (Haute Vienne), par décret impérial du 9 juin 1859.



ICI REPOSE
PRES DE SA MÈRE
ET DE SES DEUX TANTES,
ANTOINETTE-AGLAÉ-MATHILDE-
HORTENSE GAMOT,
ÉPOUSE DE M.E. DE GUIRARD,
COMTE DE MONTARNAL,
RECEVEUR GÉNÉRAL DES FINANCES,
NÉE A PARIS LE 21 JUIN 1806,
DÉCÉDÉE A PERPIGNAN
LE 13 AVRIL 1858
ÂME DÉVOUÉE, CŒUR ARDENT,
CHARITÉ INFINIE,
VIVE INTELLIGENCE, BIENVEILLANT ESPRIT,
ELLE ÉTAIT LE GUIDE
ET L'AMOUR DE SA FAMILLE,
QU'ELLE LAISSE DANS LE DÉSESPOIR
PRIEZ POUR ELLE

LES BONAPARTE

NAPOLÉON-CHARLES

Napoléon-Louis-Charles-Bonaparte naquit le 10 octobre 1802 à Paris 16 rue de la Victoire et sa naissance fut déclarée le 15 à la mairie du II^e arrondissement. Il est mort de la diphtérie dans sa cinquième année à Laeken en Hollande le 5 mai 1807.

Cet enfant unissait en lui le sang des Bonaparte et des Beauharnais, les deux familles de l'empereur des Français. Il fut très vite considéré comme un successeur potentiel de Napoléon Ier, qui était en même temps son oncle et son grand-père. L'empereur choyait Napoléon-Charles qui ne l'appelait que « *grand-papa-soldat* »

Le fils aîné d'Hortense et de Louis surnommait aussi l'Empereur « *Oncle Bibiche* », du fait que ce dernier promenait le bambin à cheval sur une gazelle dans le parc de Saint-Cloud.

« C'était une vraie fête pour l'Empereur, écrit Mlle d'Avrillon, première femme de chambre de Joséphine, quand la reine Hortense venait voir sa mère accompagnée de ses deux enfants. Napoléon les prenait dans ses bras, les caressait, les taquinait souvent et riait aux éclats, comme s'il eût été de leur âge, quand, selon son habitude, il leur avait barbouillé la figure avec de la crème ou des confitures. » (Cité par Arthur-Lévy dans « *Napoléon intime* » éd. Nelson 1892).



Sa mort affligea l'empereur qui, dès lors, commença à être obsédé par sa succession, au point de divorcer de Joséphine de Beauharnais deux ans plus tard.

Napoléon-Charles fut d'abord inhumé dans la chapelle Saint-Gérand de la cathédrale N.D. de Paris le 8 juillet 1807 dans l'attente de l'aménagement de la chapelle impériale de St-Denis dont la création avait été décrétée, ainsi que celle des trois autres destinées aux « trois races » des anciens rois de France, par Napoléon I, le 20 février 1806. Louis XVIII ordonna en mai 1814 son transfert dans l'ancienne chapelle Saint Charles du château de Saint Leu, où se trouvait encore Hortense. Son grand-père Charles Bonaparte était, quant à lui, enseveli au milieu du parc du château dans le tombeau égyptien. La propriété revenue au Prince de Condé, celui-ci s'empressa, avec la participation du curé Déchard, de les faire tous deux exhumer puis transporter dans la nuit du 19 août 1819 jusqu'à l'église voisine.



Hortense et le Prince royal de Hollande par Gérard



Hortense et Napoléon-Charles par Gérard 1806



Napoléon-Charles dans la galerie François I du palais de Fontainebleau, en tenue pour le couronnement de l'empereur par J.B. Isabey 1804 (Palais du Loo Musée national)

Charles Marie (Carlo Maria) Bonaparte, né le 27 mars 1746, mourut le 24 février 1785 à Montpellier, d'un cancer de l'estomac, alors qu'il se trouvait avec son fils Joseph dans cette ville pour prendre les eaux de Ballaruc et consulter des sommités médicales de l'époque.



Descendant d'une famille corse de Sarzane, établie au 16^e siècle, considéré comme noble par le grand-duc de Toscane, il fut avocat du Conseil supérieur de Corse après son annexion par la France, puis député de la noblesse en 1777 et élu à l'assemblée provinciale en 1778.

Après sa mort, c'est à l'emplacement de l'un des temples actuels du rock, la *Rockstore*, qui fut autrefois le cinéma *l'Odéon* où l'on projeta en 1928 le chef d'œuvre d'Abel Gance « *Napoléon* », que fut enterré Charles Bonaparte. À l'époque, le lieu était une église, celle de l'Observance. En 1802, une demande d'ériger un monument à sa mémoire formulée par le Conseil municipal fut refusée par le Premier Consul, celui-ci prétextant que, son père étant mort dix-huit ans auparavant, cet événement était devenu « *étranger au public* ».

Louis et Joseph décidèrent, lors d'un séjour sur place en mars 1803, et sans en aviser leur frère Napoléon de faire déplacer le corps, après des recherches délicates pour retracer la dépouille dans l'ancien cimetière de l'Observance vendu pendant la révolution. C'est par une comparaison de cheveux avec ceux conservés par Joseph qu'on aurait identifié les restes du père de l'empereur... La dépouille de Charles fut alors transportée en mai 1803 dans le parc du domaine du château de Mortefontaine, propriété de Joseph. C'est par le message annonçant l'arrivée d'un « *précieux colis emballé très soigneusement* », dont la clé était dissimulée dans l'enveloppe d'une des poignées du coffre doublé de plomb, envoyé par un ami de Louis, M. Bimar, que Joseph fut averti. Les documents d'accompagnement déclarèrent le transport d'une pendule.

En 1804, à une date inconnue, et toujours contre la volonté de Napoléon, Louis le fit enterrer secrètement dans le parc du château de Saint-Leu, à l'intérieur d'une des fabriques qui agrémentaient le parc, une reproduction de tombeau égyptien dont l'emplacement est connu, au nord du Chemin Madame et un peu à l'est de l'actuel chemin de Bellevue.

Lorsque le domaine fut restitué au prince de Condé en 1819, ce dernier le fit placer, toujours en catimini, avec son petit-fils Napoléon-Charles, dans un caveau de l'ancienne église de Saint-Leu. Ce caveau aurait été situé devant la table de communion sous quatre dalles bordées de cuivre (*D. Labarre de Raillicourt, Louis roi de Hollande*).



Hortense de Beauharnais. Tombeau
du père de Napoléon dans le parc de
Saint-Leu. Lavis sépia. Musée national de
à Malmaison.



Tombeau du père de Napoléon.

Il fut déplacé une dernière fois le 5 avril 1951, pour gagner la crypte circulaire de la chapelle impériale de la cathédrale d'Ajaccio où il repose désormais aux côtés de son épouse Laetitia, décédée à Rome en 1836 et ramenée de Florence à Ajaccio un siècle plus tôt, en exécution d'une clause testamentaire de son frère le Cardinal Fesch, par le futur Napoléon III, devenu Prince Président.

LOUIS ROI DE HOLLANDE

Louis Bonaparte est né à Ajaccio le 4 septembre 1778. Il était le troisième et le plus jeune des frères de Napoléon 1er. Ils furent huit frères et sœurs qui survécurent sur treize naissances issues de l'union entre Charles Bonaparte et Laetizia Ramolino.

Son enfance et son adolescence furent des périodes où l'influence de sa mère, restée veuve alors que le jeune Louis n'a que sept ans, fut grande. Il passa ensuite **sous la coupe de son frère Napoléon** qui ambitionnait d'en faire un officier à son image.

Tout jeune aide de camp de dix-huit ans pendant la campagne d'Italie, à partir de mars 1796, il semble s'y être brillamment comporté. Il accompagna l'expédition d'Égypte avant d'être nommé colonel du 5^e régiment de dragons en 1799.

Il épousa, sans que le duo soit vraiment enthousiaste, Hortense de Beauharnais le 4 janvier 1802 aux Tuileries, devant le maire du 1^{er} arrondissement Huguet de Montaran, et en présence des témoins du marié Joseph Bonaparte et Murat, ainsi que de ceux d'Hortense le Cardinal Fesch et Bessières. La cérémonie religieuse suivit aussitôt, célébrée par le cardinal Caprara, légat du Pape venu signer le Concordat, dans le salon de l'ancienne résidence des Bonaparte, rue de la Victoire, résidence offerte au jeune couple par le Premier Consul.

La mésentente régna très vite à l'intérieur du couple, exacerbée par les antagonismes des deux personnalités, une Hortense exubérante et pleine de vie face à un Louis valétudinaire, hypochondriaque et au caractère trop rigoureux.

Les naissances de Napoléon-Charles en octobre 1802 et de Napoléon-Louis en octobre 1804 semblent traduire le retour d'une certaine entente entre les époux mais l'équilibre du couple reste bien fragile... Louis et Hortense achètent cependant l'ensemble des domaines de Saint-Leu le 16 juillet 1804 et ils s'y plaisent à réaménager le parc de la propriété.

A la création de l'Empire en 1804, Louis avait été fait *Grand Connétable* et promu Grand Aigle de la Légion d'honneur le 13 pluviôse an XIII (2 février 1805).

A la tête de l'armée de réserve du Nord, il envahit la République batave en 1805 et s'acquiert la sympathie des habitants en quittant rapidement le territoire, une fois la paix rétablie.

A la demande pressante de son frère l'Empereur qui pense nécessaire, en raison de la position stratégique du pays face à l'ennemi héréditaire qu'est l'Angleterre, d'y installer son jeune frère dont il veut faire un « *roi à sa botte* », Louis va accepter le trône.

En avril 1806, le bruit se répand que le jeune prince, qui, l'hiver précédent, vint préserver la Hollande d'une invasion formidable, sera appelé à la gouverner sous un titre qui n'est pas encore connu.

Le 10, on annonce que « *le Gouvernement batave est d'accord avec l'Empereur pour fixer définitivement le sort de la Hollande, qu'un Conseil extraordinaire, « la Grande Besoigne », sorte de conseil officieux réunissant ministres, conseillers d'état, les principaux magistrats et des membres de « Leurs Hautes Puissances », à savoir les représentants du corps législatif, a été assemblé au Palais du Bois, que son rapport va être lu à l'assemblée de Leurs Hautes Puissances et qu'une députation sera incessamment envoyée à Paris pour demander comme souverain un prince de la Famille impériale.* »

Voici comment Frédéric Masson décrit l'accession au trône royal hollandais de Louis Bonaparte:

Depuis 1794, sous l'influence française, les anciennes Provinces-Unies sont devenues la République batave dirigée d'abord par une convention puis par un directoire de cinq membres. Le 14 septembre 1800 avait eu lieu une sorte de "18 brumaire" avec la fermeture des chambres et l'instauration d'une nouvelle constitution. Après l'avènement de l'Empire français, Napoléon avait exigé que soit désigné un chef unique le "Grand pensionnaire", inspiré de l'ancien stathouder des Provinces Unies. Schimmelpenninck prit ce poste le 1er Mai 1805.

Un certain nombre de Hollandais patriotes, convaincus que l'indépendance même de leur nation est en cause, sont prêts à offrir le trône à un frère de l'Empereur. C'est, selon eux, le seul moyen d'alléger la dette publique de onze cent vingt-six millions de florins, un déficit annuel de quarante cinq millions et une créance sur la France de deux cent vingt-neuf millions et de s'assurer, près du souverain maître, un défenseur autorisé. Ils acceptent de sacrifier la formule ancienne du gouvernement républicain mais échappent ainsi à l'annexion. Ces Hollandais sont, pour la plupart, de ceux qui, servant dans l'armée et dans la marine, ont subi le prestige direct de l'Empereur, partagé la gloire de ses aigles et éprouvé sa puissance. Ils sont convaincus que, tant qu'ils auront pour chef un de leurs compatriotes, tant que la constitution gardera l'étiquette républicaine, tant que la Hollande enfin se tiendra dans une mesure hors du système, Napoléon la traitera en conquête, ne lui laissant aucun des avantages que les Français tirent de son gouvernement. Plus que n'importe quel peuple, les Hollandais souffrent, puisque leur commerce, leur industrie, leur vie même, vient de la mer et que la mer leur est interdite. L'une après l'autre, leurs colonies sont tombées au pouvoir des Anglais, et ils ne sont ni assez forts pour les défendre, ni assez certains de la bienveillance de l'Empereur pour qu'il puisse en espérer la restitution.

L'occasion qu'attendait l'Empereur a été fournie par une maladie du grand pensionnaire Schimmelpenninck, menacé de cécité. Louis était alors à Nimègue; Napoléon venait de triompher à Austerlitz. Le 6 janvier 1806, Talleyrand écrit au grand pensionnaire que « l'état de sa santé semblant lui interdire de conserver le gouvernement et l'Empereur redoutant que, par suite du mode d'élection, le nouveau grand pensionnaire ne soit dans la main des Anglais, il y a lieu qu'il envoie à Paris une personne, ayant l'entière confiance de la république et l'agrément de l'Empereur, par l'intermédiaire de laquelle les deux gouvernements pussent se concerter sur toutes les mesures que nécessiterait l'établissement en Hollande d'un régime qui assurât pour toujours son indépendance et sa prospérité ».

L'Empereur a désigné à cet effet le contre-amiral Verhuell qui a reçu de son gouvernement, en même temps que le pouvoir « d'accéder au désir que témoigne l'Empereur d'exercer une plus grande influence sur la nomination du chef de la république, l'ordre de s'opposer inflexiblement à l'introduction d'une monarchie héréditaire au profit d'un membre de la Famille impériale, principe, écrit Schimmelpenninck le 15 février, tout à fait inadmissible et de nature à n'être susceptible d'aucune composition ».

Verhuell arrive et, dès la première audience, l'Empereur lui annonce que, le système électif n'offrant pas des garanties suffisantes contre le retour des influences étrangères dans le cas où le chef actuel de la république batave viendrait à disparaître, il a résolu d'y fonder un ordre des choses stable et qu'après y avoir bien réfléchi, il ne voit que deux moyens pour obtenir ce but : « Incorporer la Hollande à l'Empire comme partie intégrante, ou y placer un prince de sa maison en qui il pourrait mettre une confiance parfaite. »

La délégation hollandaise va se battre sur les garanties à donner au nouveau régime: indépendance nationale, intégrité du territoire, maintien de la langue, liberté de conscience, indépendance de la magistrature, maintien des droits et libertés civiles, administration intérieure réservée aux seuls Hollandais, exclusion de la présence de troupes étrangères, réduction des charges financières, réciprocité équitable dans les relations commerciales avec l'Empire...

Arrivée à Paris le 25 avril 1806, l'Empereur a refusé de recevoir la délégation, l'a renvoyée à Talleyrand qui a posé comme condition préalable à toute négociation, « la manifestation du désir qu'un prince de la Famille impériale

et nommément le prince Louis fût placé à la tête du gouvernement ». Ces préliminaires acceptés, la charte fondamentale donnerait toute satisfaction aux intéressés. Le 3 mai, la Grande Besoigne s'est inclinée et désormais c'est sur les termes de la constitution qu'on négocie.

Louis a été laissé dans une entière ignorance de ces démarches et c'est lorsque tout a été réglé qu'il a été appelé aux Tuileries. Napoléon lui a alors annoncé que sa volonté était qu'il allât régner en Hollande et l'a congédié sans entendre aucune explication. C'est là sa version qu'il réservera à l'usage des Hollandais.

Peu de jours après, Talleyrand se rendit à Saint-Leu et lut le traité et la constitution à Louis et à Hortense. Par le traité, l'Empereur garantit à la Hollande le maintien de ses droits constitutionnels, son indépendance, l'intégrité de ses possessions dans le monde, sa liberté politique, civile et religieuse, telle qu'elle est consacrée par les lois établies. S'il a consenti que le prince Louis-Napoléon fût nommé et couronné roi héréditaire et constitutionnel de la Hollande, il n'a établi aucune clause de succession, soit à ses propres enfants, soit aux enfants de Joseph. Il a même stipulé que les couronnes de France et de Hollande ne pourraient jamais être réunies sur la même tête.

Il a fixé la liste civile à 1. 300 000 florins avec un domaine de la Couronne comprenant un palais à La Haye, le « Palais du Bois », le domaine de Soëstdysck et des biens rapportant 500.000 florins. La reine est désignée de droit comme régente, en cas de minorité, avec un douaire montant à 250 000 florins. Il a ordonné que le roi soit à perpétuité grand dignitaire de l'Empire sous le titre de connétable et soumis ainsi que sa descendance aux dispositions du Statut constitutionnel du 30 mars formant la loi de la Famille impériale. Il a admis que les charges et emplois de l'Etat, sauf ceux tenant au service personnel de la Maison du roi, seraient exclusivement réservés aux Hollandais. Il a promis qu'un traité de commerce serait incessamment conclu entre les puissances contractantes. Mais sur deux points essentiels, la garantie de la dette publique et l'exclusion de la présence de troupes étrangères, il a refusé de s'engager.

Louis devient Roi de Hollande le 5 juin 1806 et s'installe à regret à La Haye le 18 juin 1806 avec sa famille.

Dès le lendemain, Louis commence son métier de roi hollandais et, par chaque courrier, de multiples plaintes et demandes sont jetées sur Paris: de l'argent, un traité de commerce, des soldats français pour en faire le fond de la Garde ; et en même temps le départ des troupes françaises, leur solde par la France, le rappel de Flessingue du général Monnet. C'est le moins qu'on lui puisse accorder. Pour l'argent cependant, l'Empereur résiste, lui écrivant le 30 juin 1806: « Les prétentions que votre ministre des finances fait sur mon trésor sont surannées. Mes dépenses sont fortes et je ne suis pas en mesure de vous aider comme je le voudrais, Tant que la guerre durera, il faut bien que je garde mes corps de troupes. Il serait cependant possible de les diminuer ... » Il poursuit le 3 juillet : « Il faut ôter à votre conseil tout espoir que je lui envoie de l'argent, sans quoi il ne vous donnera pas les moyens de vous mettre au niveau de vos affaires. Je n'ai point d'argent et j'ai peine à suffire à mes immenses dépenses.» Il refuse encore le rappel de Monnet, mais, sans paraître attacher une importance aux contradictions, il accorde pour la Garde hollandaise des officiers et des soldats français et il concède le retrait de toutes les troupes, sauf deux régiments de ligne. Il suit avec intérêt, voire avec tendresse peut-on dire, les efforts de son frère : « Il ne faut pas être trop bon ni vous laisser affecter, lui écrit-il. Soyez ferme. Ce n'est pas de vous qu'il doit dépendre d'augmenter les ressources du pays. Vous ne les connaissez pas assez. Moi-même, je n'ai pu améliorer les ressources de la France qu'au bout de quelques années. » Il le calme, il le rassure, il semble lui indiquer qu'il ne convient pas de prendre les choses tant à cœur. « Peut-être ne sommes-nous pas éloignés du port » ajoute-il par une allusion aux négociations engagées avec l'Angleterre.

Mais, de ces négociations où, à chaque instant, le sort de la Hollande peut être engagé, où son trône même est en jeu, Louis paraît ne prendre aucun souci. A peine a-t-il, à peu près au hasard, composé son ministère, recruté son conseil d'État, établi sa cour, marqué aux gentilshommes orangistes qui se sont présentés en groupe à sa première audience, une affabilité qui ne peut manquer de déplaire aux patriotes; à peine a-t-il, par enfantillage, par manie de touche-à-tout qu'il nomme volonté de réformes, cassé quelques rouages de la machine sans penser à les remplacer, que l'idée lui vient, obsédante et irrésistible, d'aller aux eaux. Huit jours après son entrée à La Haye, le 1er

juillet, il écrit à l'Empereur : « Aussitôt que j'aurai ... mis en activité toutes mes affaires, je profiterai de la permission que Votre Majesté m'en a donnée pour aller passer un mois ou six semaines aux eaux dont j'ai le plus grand besoin. L'humidité me pénètre et m'est bien nuisible. » Encore une semaine et il n'y tient plus: « J'ai un besoin pressant des eaux, écrit-il, je ne puis me dispenser d'y aller au moins un mois à Wiesbaden près Mayence. » Ses équipages sont déjà partis; lui même un mois, jour pour jour, après son arrivée au palais du Bois, quitte La Haye. Il arrive le 20 à Wiesbaden où la Reine le rejoint; s'y trouvant mal logé, il s'installe à Mayence d'où il va prendre quotidiennement ses bains jusqu'au 18 août; puis, cette première saison ne l'ayant pas soulagé à son gré, il se rabat sur Aix-la-Chapelle pour une seconde cure et, durant que tout arme, que la Prusse se prépare à la guerre, que la Russie assemble ses troupes, que l'espoir de la paix avec l'Angleterre s'évanouit, il prend consciencieusement ses verres d'eau et ses douches.

(Frédéric Masson, Napoléon et sa famille, t.3 1898)

Partagé entre la nécessité de répondre aux besoins d'une France en guerre et de faire face à des citoyens en révolte latente contre un roi imposé pour la première fois à un pays de tradition républicaine ancienne, **la tâche de Louis s'annonce délicate**. Et pourtant il réussit à concilier l'inconciliable, du moins durant les deux premières années du règne. Les symboles nationaux sont maintenus : langue, religion, monnaie, drapeau, armoiries. Le commerce est favorisé et finalement les Hollandais considèrent de prime abord avec bienveillance cette expérience de monarchie constitutionnelle qui n'est pas sans améliorer, par la centralisation, l'organisation éclatée du pays.

Il se hâta de rassurer les Hollandais : même s'il était né en France, il veillerait aux intérêts de ses sujets, allant pour ce faire jusqu'à apprendre la langue et à accomplir de nombreux déplacements à travers tout le pays, à l'écoute des besoins de ses sujets.

Pour s'assurer le concours de la noblesse, il créa un **ordre de chevalerie : l'Ordre de l'Union**, symbole de l'ancrage de la monarchie dans un pays de tradition républicaine, « *la seule chose, écrit-il dans ses Mémoires, capable de détruire un peu l'esprit égoïste des négociants, de les attacher à leur pays et de les engager même à des sacrifices* ».

Après la mort de son fils aîné de la diphtérie en mai 1807, la santé publique devint sa première priorité.

Il voulut aussi tout savoir dans tous les domaines, sur les arts, la culture, les sciences, l'éducation, l'agriculture, la religion, le commerce, les finances...

Il réalisa la **réforme administrative** attendue de tous en instaurant une législation nouvelle inspirée du code civil français. L'égalité des religions fut réaffirmée.

Il fonda différents instituts qui existent encore aujourd'hui tels *l'Institut Royal des Sciences, la Bibliothèque royale et le Musée royal (Rijksmuseum)*.

Deux catastrophes majeures vont donner l'occasion à Louis de se rapprocher encore plus de son peuple : en juin 1807, l'explosion d'un navire chargé de poudre à Leyde dont il va diriger la reconstruction et les inondations de la Betuwe en 1809 où une gravure célèbre (ci-dessous) le montre sur une digue étroite, les pieds dans l'eau, en train de reconforter de ses paroles des villageois désespérés.



Napoléon n'appréciait pas la politique de son frère auquel il reprochait de faire passer les intérêts de la Hollande avant ceux de la France. Effectivement, même s'il avait



Hotel « de echoput » à Apeldoorn-Monument de Louis Napoléon devant l'emplacement du puits qu'il fit creuser sous son règne en 1809 pour abreuver les chevaux qui grimpaient vers le Palais royal

exécuté les ordres de son frère, en fermant par exemple les ports hollandais aux navires britanniques, il cherchait la plupart du temps l'avantage de son pays.

Le refus de Louis d'introduire dans son royaume la conscription, alors que Napoléon exigeait toujours plus de soldats et qu'il estimait le royaume incapable de répondre à ses demandes, ainsi que le refus de réduire autoritairement des deux tiers la dette publique, furent à l'origine de la rupture.

Le strict respect du blocus continental instauré par décret impérial du 21 novembre 1806 était une obligation incontournable et, lorsqu'en 1809 une armée britannique débarqua dans l'île de Walcheren, avant de s'emparer de la forteresse stratégique de Bath, ouvrant ainsi la route vers Anvers, Napoléon estima les limites de l'acceptable dépassées, même si Louis avait réussi à arrêter à temps la marche des Britanniques.

Pendant l'été 1809, Louis dut, sur l'ordre de son frère, se rendre à Paris et signer un traité annexant à la France le sud de la Hollande. Peu après son retour auprès de ses sujets, le contrôle direct des troupes françaises sur les villes de l'ouest du pays fut instauré.

Sans consulter son frère, **Louis abdiqua le 1er juillet 1810** en faveur de son jeune fils Napoléon-Louis qui devint roi de Hollande sous le nom de Louis II (Lodewijk II) pour quelques jours seulement. Louis gagna l'Autriche où il reprit son titre de *Comte de St Leu*. **La Hollande fut totalement occupée et annexée à l'Empire français le 9 juillet 1810.**

Parallèlement la désunion du ménage n'avait fait que s'accroître en dépit de **la naissance d'un troisième fils, Charles Louis Napoléon**, futur empereur Napoléon III le 20 avril 1808.

Les circonstances devinrent bientôt difficiles pour l'Empire. Louis avait gagné la Suisse. Certains l'incitèrent à reprendre son trône avec l'aide des Alliés...Il n'en fit rien, avec raison, car, même si ses anciens sujets le regrettaient, c'est au cri *d'Orange à notre tête* ! que l'insurrection triomphait.

Le meilleur des Bonaparte fut définitivement rejeté. Il allait devenir « l'exilé italien » puis « l'oublié de Florence » et de la famille impériale...

Le 1^{er} janvier 1814, il regagne Paris, avec des vellétés surprenantes de combattre les envahisseurs. Sa santé perpétuellement chancelante lui refuse cette dernière action d'éclat... Il est reçu froidement par l'Empereur puis gagne Blois avec l'impératrice et le reste des

fidèles. Au retour des Bourbons, il regagne la Suisse puis part pour Rome d'où il assiste indifférent à l'épopée des Cent-jours.

Installé en Toscane, il consacra son temps à régler ses démêlés avec son épouse en vue d'obtenir la garde de ses enfants. Il gagna en deux étapes devant les tribunaux et accueillit ses fils auprès de lui. Régulièrement, la visite d'anciens citoyens de son royaume venus présenter leurs hommages à leur ancien roi, lui apporte un peu de réconfort.



BIBLIOGRAPHIE

-Dominique Labarre de Raillicourt - *Louis Bonaparte Roi de Hollande, Frère et Père d'Empereurs* - Peyronnet - 1963

-Félix Rocquain - *Napoléon Ier et le roi Louis* - Firmin-Didot - 1875

-Annie Jourdan (sous le dir. De) - *Louis Bonaparte Roi de Hollande* - Nouveau monde édit./Fondation Napoléon - 2010

-Archives du cabinet de Louis Bonaparte Roi de Hollande - Archives nationales - 1984

-Eugène Fourmestaux - *La Reine Hortense* - 1865

-Le livre d'or de la famille Bonaparte par une société de littérateurs et de publicistes - 1855

-Albert Réville - *La Hollande et le Roi Louis* - Revue des Deux Mondes (3 Nos) - 1870

-Frédéric Masson - *Napoléon et sa famille* - Ollendorff - 1897/98

-Catherine Granger - *La liste civile de Napoléon III : le pouvoir impérial et les arts* - Droz - 2001

-G. Ducrest - *Mémoires sur l'Impératrice Joséphine, la cour de Navarre et la Malmaison* - A.Fayard - 1932

-G. Peignot - *Choix de Testaments anciens et modernes* - Renouard - 1829

-Saint-Leu au temps des Bonaparte - Nos Racines H.S. n°4- Publication de l'AHGEHVO

-Hortense Duchesse de Saint-Leu et d'ailleurs ou les destins croisés d'une reine déchue - Signets H.S. - Publication des Amis de la Bibliothèque Albert Cohen

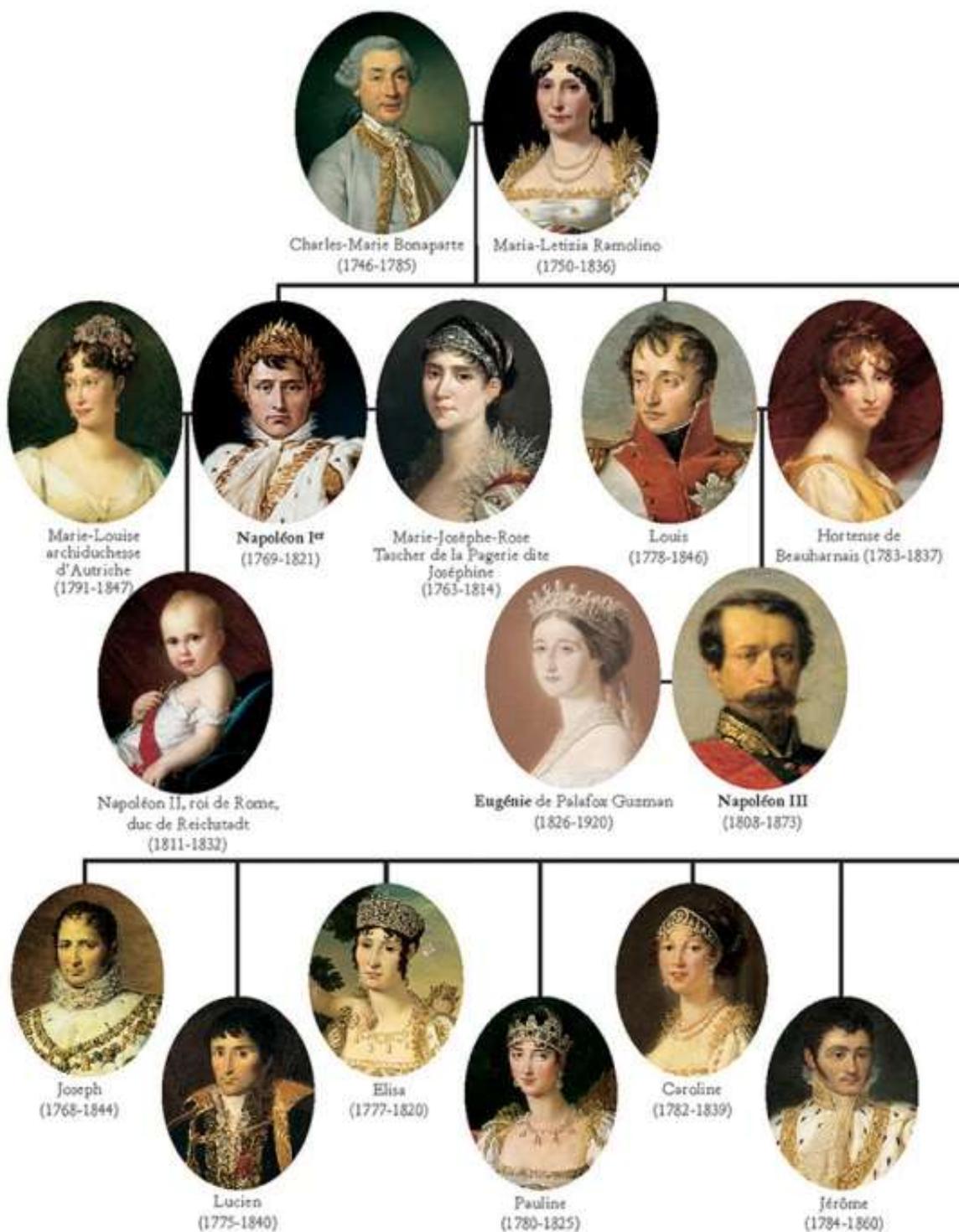
-Charles Lefeuve - *Histoire de la vallée de Montmorency « Le tour de la vallée »*- Cercle historique d'Eaubonne - 1984

-André Maillard - *Saint-Leu-la-Forêt à travers les siècles* - 1936- réédit. 2001

-Henry Caignard - *Saint-Leu-la-Forêt* - Roudil - 1970

-Hervé de Broc - *Recherches sur Vernoil le Fourrier, ses fondateurs et leurs familles* (s.d.)

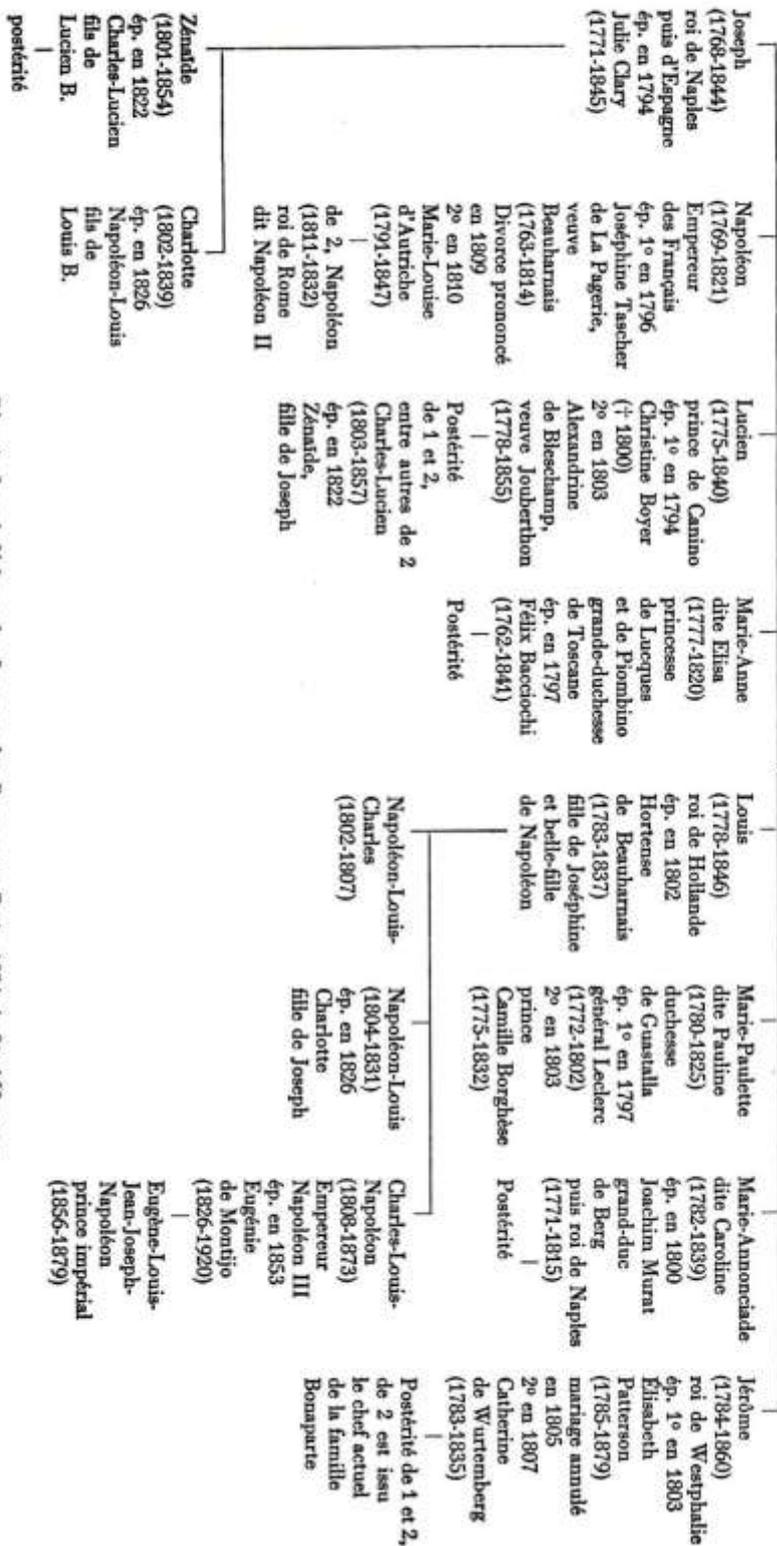
Bonaparte



Généalogie succincte des Bonaparte

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE SIMPLIFIÉ DE LA FAMILLE BONAPARTE

Charles Bonaparte (1746-1785)
ép. en 1764 Letizia Ramolino (1750-1836)



D'après Joseph Valynseele, *Le sang des Bonaparte*, Paris, 1954, in-8°, 162 pages.



Portrait de Louis Napoléon, Roi de Hollande et Grand Connétable d'Empire, à cheval. Estampe à Paris, chez la Veuve Chereau, Rue S.t Jacques, N° 10, aux deux colonnes près la fontaine St Séverin



Louis roi de Hollande par Charles Howard Hodges 1809 (Rijksmuseum Amsterdam)



Louis Napoléon roi de Hollande Frère de S.M. l'Empereur



LOUIS BONAPARTE.

Ex-Roi de Hollande.

Né le 2 Sept^r 1778.

Louis Bonaparte en 1820



Louis de Hollande et son fils Napoléon-Louis auprès d'une inscription antique par Jean-Baptiste Wicar (vers 1818) Museo Napoleonico Rome



*Louis Bonaparte illustration extraite des » Mémoires sur l'Impératrice Joséphine, la Cour de Navarre et la Malmaison »
par G. Ducrest « Modern Collection historique et anecdotique » Ed. Arthème Fayard (s.d.)*

(Erratum : Ce portrait qui figure à la page 20 de l'ouvrage ci-dessus référencé, a été attribué par erreur à Louis Bonaparte. Il s'agit en fait d'Eugène de Beauharnais)



Napoléon I entouré des enfants de sa famille par Ducis (Musée de Versailles) de gauche à droite : Laetitia Murat, Napoléon-Louis, Louis Napoléon futur Napoléon III, Louise Murat, Achille et Lucien Murat

De 1811 à 1814 Hortense séjourna fréquemment à Saint-Leu dont son mari lui avait laissé la jouissance. Elle fut nommée Duchesse de Saint-Leu par Louis XVIII avant de fuir vers la Suisse et de s'installer à Arenenberg, non sans avoir dû auparavant confier la garde de son deuxième fils à Louis sur jugement du 8 mars 1815.

C'est à cette époque que Louis mit la dernière main à son autofiction romanesque « *Marie ou les peines de l'amour* » publiée en 1812 à Gratz et dont une seconde édition paraîtra sous le titre « *Marie ou les Hollandaises* » en 1814.

Louis est de tous les frères de Napoléon imposés aux peuples d'Europe comme souverains, celui qui a laissé dans le pays conquis le meilleur des souvenirs. La personnalité de ce « *bon roi Louis* » est encore fêtée aujourd'hui. De toute sa carrière politique il se dégage, en effet, un parfum d'honnêteté et d'humanité qui lui vaut une sympathie réelle et qui en fait un personnage attachant.

Il passa les dernières années de sa vie dans la solitude, entouré de meubles chargés de médicaments. Il survécut à bien des membres de sa famille : sa mère, son frère l'Empereur, ses sœurs Elisa, Pauline, sa belle-mère Joséphine, deux de ses fils, son neveu l'Aiglon,... Son dernier fils, qu'il s'obstine à prétendre ne pas être de son sang, et dont le portrait est le seul absent dans la galerie de portraits qui orne son salon florentin, joue les conspirateurs. Mais Louis ne croit plus au retour du régime impérial et refuse de recevoir cet héritier qui rêve de perspectives chimériques !

Charlotte, la veuve de Napoléon-Louis, son fils aîné lui rend parfois visite, tentant en vain de rapprocher le père de son dernier fils, espérant aussi lui éviter ce qu'elle considère comme une dernière folie.

Louis s'est en effet épris d'une jeune adolescente de 16 ans, Julia Livia Strozzi. Elle est la fille d'un des frères du duc Ferdinand Strozzi, baron d'empire et ancien chambellan d'Elisa quand elle fut Grande-Duchesse de Toscane. Le mariage annoncé en mai 1838 dans « *le Siècle* » semble n'avoir jamais eu lieu.

La mort de son frère Joseph le 28 juillet 1844 fait de Louis le chef de la famille impériale. Mais il est plus préoccupé par le sort de son enfant illégitime *François-Louis-Gaspard de Castelvecchio* né le 26 avril 1826, baptisé à la même date en l'église Sainte Marie du Capitole « *de parents incertains et fictifs* ». (Napoléon III le fera comte le 7 novembre 1860 et lui assurera une carrière de fonctionnaire de haut rang qu'il terminera comme Trésorier payeur général des finances. Marié à *Élise-Caroline Pasteur d'Etreillis*, il mourut le 29 mai 1869 à Rennes).

Louis mourut le 25 juillet 1846 à Livourne à l'âge de soixante-huit ans sans revoir son dernier fils, Louis-Napoléon, emprisonné au fort de Ham pour sa tentative de coup de force à Boulogne et auquel l'autorisation de se rendre à Florence a été refusée. Il s'en évadera quelques semaines avant son décès le 25 mai 1846.

Même son frère Jérôme accouru à Livourne ne le revit pas vivant.

Le testament du roi Louis

Etabli à Florence le 1^{er} décembre 1845 fut ouvert le 26 juillet 1846. Après avoir recommandé son âme à Dieu, Louis émet le vœu « *que son corps soit transporté à Saint-Leu, près Paris, pour être réuni aux cendres de son père, Charles et de son fils aîné, Napoléon-Charles, mort le 5 mai 1807 à l'âge de quatre ans.* » Il désire aussi que le corps de son fils Napoléon-Louis, mort le 17 mars 1831 à Forlì, où il prenait part au soulèvement des duchés centraux contre les troupes autrichiennes et papales, soit également transporté à Saint-Leu.

Il affecte une somme de 60000 francs à l'érection d'un tombeau : « J'ai porté le nom de ce village quarante ans et j'aimais ce lieu plus que tout autre. »

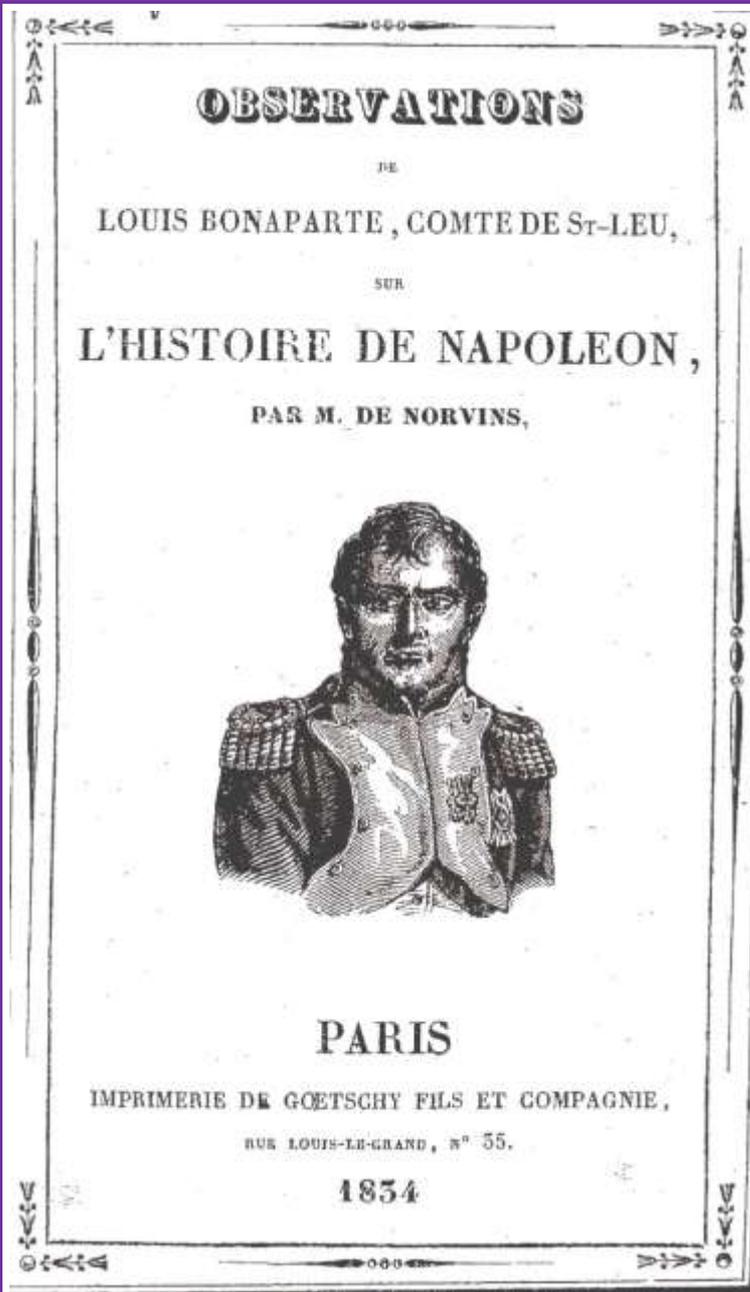
Il fait cadeau des biens qu'il avait encore en Hollande d'une valeur se montant à près d'un million de francs à *l'administration municipale d'Amsterdam* afin que soit servie une rente annuelle destinée à secourir les malheurs causés par l'inondation.

Il laisse *aux pauvres de Florence* une assez forte somme et *au Grand-Duc de Toscane*, en reconnaissance pour l'asile qu'il lui a donné, le buste colossal exécuté par Canova et représentant l'empereur Napoléon. Il fait don à *la Grande-Duchesse*, son épouse, d'un vase de porcelaine de Sèvres.

Il verse aux quatre sœurs de l'hôpital de Saint-Leu une rente de 100 francs chacune (C'est au bureau de bienfaisance de la commune que ces sommes furent finalement versées, l'ancien établissement de charité créé par Louis et Hortense n'étant plus entretenu) ; **une rente annuelle de 600 francs fut également affectée aux pauvres de Saint-Leu ainsi que 150 francs au curé pour le même objet. Une rente fut également destinée aux quatre services religieux annuels les 17 mars pour Napoléon-Charles, 24 avril pour Charles Bonaparte, 5 mai pour Napoléon-Louis et le 25 juillet pour Louis.** (A noter que ces versements cesseront après la séparation de l'église et de l'état en 1905). *Aux pauvres de Civita Nova* sont alloués 2500 francs et des pensions à vingt pauvres de Florence.

Il donne à son frère Jérôme, *prince de Montfort*, la propriété de sa loge au théâtre de Florence d'une valeur de 60000 francs, à son neveu *Napoléon-Jérôme*, fils de Jérôme, un très beau diamant et à son autre neveu *Jérôme-Napoléon* (tous deux nés du premier mariage de Jérôme avec Elisabeth Patterson) un souvenir analogue ; à *la princesse Mathilde Demidoff*, fille de Jérôme et de sa deuxième épouse Catherine de Wurtemberg, une parure de rubis.

A son neveu *don Louis*, fils du prince de Canino (Lucien Bonaparte), sa belle villa de Montughi, avec les terres, les dépendances et tous les meubles estimés 200000 francs.



A son pupille (vraisemblablement son fils naturel) Francesco Castelvechio la somme de 150000 francs.

Après avoir fait d'autres legs moins importants à tous ses serviteurs et à ses exécuteurs testamentaires, notamment le duc de Padoue, Louis termine ainsi :

« Je laisse tous mes autres biens, le palais de Florence, la grande terre de Civita Nova, etc., mes biens meubles et immeubles, actions et créances, enfin tout ce qui, à l'époque de ma mort, constituera mon héritage, sans y rien exclure, sauf les dispositions ci-dessus, à mon héritier universel Charles-Louis-Napoléon, seul fils qui me reste, auquel fils et héritier je laisse, comme témoignage particulier de ma tendresse, mon dunkerque, situé dans ma bibliothèque, avec toutes les décorations et souvenirs qu'il contient ; et comme témoignage encore plus particulier d'affection, je lui laisse tous les objets qui ont appartenu à mon frère l'empereur Napoléon, lesquels sont renfermés dans un meuble construit à cet effet. »

Louis est plus délicat lorsqu'il évoque son frère l'empereur Napoléon Ier que ce dernier ne le fût dans son propre testament

où il se contente d'évoquer son frère Louis dans les termes suivants :

« Je remercie ma bonne et très excellente mère, le cardinal (Fesch son oncle), mes frères Joseph, Lucien, Jérôme, Pauline, Caroline, Julie (épouse de Joseph), Hortense, Catarine (deuxième épouse de Jérôme) et Eugène (le frère d'Hortense), de l'intérêt qu'ils m'ont conservé. Je pardonne à Louis le libelle qu'il a publié en 1820 ; il est plein d'assertions fausses et de pièces falsifiées. »*

Louis n'hérite de rien et c'est sans doute par erreur qu'on trouve dans la version du testament de Las-Cases le legs d'un manteau brodé, veste et culottes qui sont en fait destinés à Lucien.

*L'ouvrage dont Napoléon reproche la publication à son frère a pour titre « Documents historiques et réflexions sur le gouvernement de la Hollande », par Louis Bonaparte, ex Roi de Hollande, publié en 3 volumes en 1820 chez Aillaud et Fantin à Paris. Il existe aussi un ouvrage intitulé « Observations de Louis Bonaparte, Comte de St Leu, sur l'Histoire de Napoléon rédigé par M. de Norvins » et publié à Paris chez de Goetschy en 1834.

Les commentaires qui seraient de la plume de Louis (?) sont extrêmement critiques, en particulier sur la période qui précède son abdication du trône de Hollande.

« Je pardonne à Louis le libelle qu'il a publié en 1820 : il est plein d'assertions fausses et de pièces falsifiées. »

Réponse de Louis :

« Par quel hasard, Monsieur, par quelle fatalité dois-je me défendre de n'avoir pas été ce que je n'ai pas été réellement aux yeux de tout le monde ? Par quel hasard, par quelle fatalité, quand ma vie entière a été un sacrifice long et pénible à mes devoirs et à mes sentiments de Français et de frère non seulement les amis de la France et de mon frère ne m'en tiennent aucun compte, mais semblent vouloir me punir d'avoir tout sacrifié à ces devoirs, et à ces sentiments de Français et de frère. Sans doute que le passage du testament de mon frère, cité ci-dessus, est contre moi. Mais je le lis et le relis comme la première fois qu'il vint à ma connaissance non sans peine assurément, mais sans trouble et avec l'entière conviction qu'il est injuste, que la religion de mon frère fut surprise à mon égard, non-seulement durant son règne, mais même après et jusqu'à ses derniers moments. Je n'en veux pour preuve que le livre qu'il me reproche. Livre que j'ose croire aussi modéré que calme et sans passion, du moins ce sont les dispositions que j'y ai apportées en l'écrivant (à noter qu'ici Louis assume pleinement les commentaires qu'on lui alloue), et quant à la nécessité de la publication, vous même prenez soin de la faire ressortir par votre ouvrage, et tant de calomnies. »

Il revendique le bilan positif de son règne lorsqu'on lui reproche sa fuite après son abdication :

« Immédiatement après son abdication, le roi Louis quitta secrètement la Hollande et prit la route de Toeplitz. »

Réponse de Louis

« Je partis secrètement, il est vrai, mais ce n'est pas la Hollande que je fuyais secrètement. C'étaient les obstacles que l'on pouvait opposer au sacrifice fait au pays, et à mon fils. Malgré votre injustice à mon égard, je vous estime assez, Monsieur, pour vous assurer que si j'avais à recommencer ma vie depuis vingt-quatre ans, je ne me conduirais pas autrement que je ne l'ai fait. Si vous aviez lu mes documents sur la Hollande, si vous aviez fixé votre attention sur ma vie, vous ne m'eussiez pas calomnié d'une manière aussi pénible pour moi et, j'ose dire, aussi injuste. Sans doute, la devise que j'ai adoptée et qui fit toujours la règle de ma conduite, est louable, mais qu'elle est difficile à suivre ! Quand forcé dans mes derniers retranchements et réduit au désespoir, je crus devoir à la Hollande de tout quitter pour elle, ce n'est pas en Angleterre que je me retirai; ce n'est pas dans un pays ennemi, mais dans le pays de l'impératrice de France jusqu'au moment où ce pays déclara la guerre au mien. D'où vient donc, Monsieur, j'ose le demander, l'injuste acharnement de quelques écrivains contre moi, principalement depuis la mort de mon frère. Pourraient-ils trouver dans une expression échappée à une situation si pénible une excitation à m'attaquer, à me calomnier ?

Quoi qu'il en soit, la mémoire et la gloire de mon frère m'ont été, me sont et me seront toujours chères, malgré les pièges et les calomnies de l'inimitié et d'une politique fausse et odieuse. Mon frère me tenait si peu pour suspect, qu'après l'abdication en 1810, il fit plusieurs fois des efforts inutiles pour me faire rentrer auprès de lui, et que malgré cela il me fit décerner par un sénatus-consulte un apanage que je refusais obstinément (Cet apanage de prince français aurait été constitué du domaine de St Leu, du petit Luxembourg, de la forêt de Montmorency, de 500000 livres de rentes sur le Trésor et 500000 autres sur le Brabant, plus un million versé par la liste civile. A sa mort l'apanage appartiendrait de droit au cadet de ses fils, l'ainé demeurant Grand-Duc de Berg. Pour Hortense il serait contraint de lui verser 500000 francs de rente annuelle et elle recevrait la même somme de la Confédération du Rhin dont elle serait créée protectrice. Louis conserverait son titre de roi. Louis considérant ces décisions comme insultantes à son égard, les refusa en écrivant au Sénat : Je déclare que, lié à jamais, ainsi que mes enfants, au sort de la Hollande, je refuse pour moi comme pour eux, l'apanage...Placé sur le trône malgré moi, mais lié à ses destinées par mes affections, mes serments et les devoirs les plus sacrés, je ne veux et ne peux vouloir que rester Hollandais toute ma vie... En 1814, à l'époque du traité de Fontainebleau, il me fit comprendre dans les dispositions qui concernaient les autres personnes de ma famille, et cela malgré mon refus formel, comme vous pouvez le voir par ma protestation publiée dans les gazettes de Lausanne où je me trouvais alors. Il m'appela à Paris, en 1815, quoique j'aie refusé alors de quitter Rome, il me rendit malgré moi le rang et les honneurs de prince français.

Cela prouve-t-il qu'il me tint pour suspect ? Des interprètes amis de mon frère qui assistèrent à ses derniers moments et représentaient auprès de lui la France et sa famille, vous diront que j'eus part au glorieux legs qu'il laissa à celle-ci, legs digne de lui : une tresse de ses cheveux que je possède.

Mon frère prit soin de mon enfance, je fus son aide de camp, je fus le premier à pressentir son génie extraordinaire, j'avais pour lui les sentiments et le respect d'un fils, lorsqu'il voulut absolument que je quittasse la France et que j'allasse régner en Hollande, il entendit l'assurance que je lui donnai que ce serait en devenant bon Hollandais que je lui prouverais que j'étais et avais toujours été bon Français. Arrivé en Hollande, et alors seulement, je fus forcé de suivre une route distincte. En cherchant quels étaient mes nouveaux devoirs, je ne me suis jamais dissimulé que je n'étais roi de Hollande que par l'influence de la France, et pour vous le prouver, je vous dirai qu'en 1808, vivement affligé de la pénible situation du bon peuple hollandais, doublement pressé entre les exigences impérieuses, exorbitantes de la guerre, et les vexations du commerce, principale et pour ainsi dire seule ressource du pays et sous un système de contributions colossal et forcé, qui écrasait toute la population, je fis assembler le conseil de chaque province et leur demandai directement s'ils consentaient à supporter un tel fardeau, et si un gouvernement pénible comme le mien était conforme à leurs vœux. Je reçus alors une réponse unanime et c'était que, malgré les souffrances du pays, et la nouveauté de la monarchie pour une nation essentiellement républicaine, elle était contente de son gouvernement, et elle ne désirait point d'en changer.

Convenez-donc, Monsieur, que j'ai fait en Hollande ce qu'il était humainement possible de faire, soit comme Français, soit comme frère. Je ne dis pas pour cela que j'ai agi pour le mieux, ni même que j'ai bien agi, je dis seulement que j'ai fait ce que me dictaient mes devoirs, du moins d'après mes lumières; car tout homme n'est tenu d'agir que d'après la part de raison qui lui est départie. Lorsqu'en 1820 je crus devoir publier des documents sur la Hollande, ou plutôt le compte rendu de mon règne, un critique anglais imprima dans une courte analyse qu'il regrettait que les idées qu'il contenait ne fussent pas assez élevées. Je fus blessé de cette observation, parce qu'elle venait d'un des éditeurs de l'ouvrage, et que je la trouvais consignée dans le prospectus, mais je n'en fus pas autrement étonné ni peiné, chacun je le répète, ne devant et ne pouvant agir que d'après ses lumières et sa conscience ; pour moi surtout, qui ai toujours pensé que la véritable grandeur, et l'élévation des sentiments se trouvaient dans l'amour de ses devoirs et de ses semblables. Je suis fâché, je vous l'avoue, Monsieur, de voir que vous ne partagez pas mon opinion sur cet article. Sans doute, si j'avais cru que l'on passerait sous silence ce qui me regarde dans l'histoire de mon frère, et dans celle de la Hollande, j'aurais continué à me taire, mais lorsque l'on semble prendre à tâche de me faire passer pour l'opposé de ce que je suis, lorsque l'on pousse la cruauté jusqu'à ajouter encore aux peines d'un exil de vingt années qui date de l'époque de la plus grande prospérité de ma famille, lorsque sans un nouveau motif, sans même de nouveaux prétextes, on vient troubler une retraite assez pénible, par des imputations et des calomnies, qu'il est impossible d'effacer entièrement, ma seule consolation sera de vous déclarer, Monsieur, que vous êtes complètement dans l'erreur à mon égard et que ma seule peine est d'être obligé de compter des amis de mon frère au nombre de ces écrivains qui semblent avoir reçu depuis sa mort, la mission de m'attaquer et de me calomnier. Ce n'est pas comme eux que parlera l'histoire. Je n'aurais pas été surpris que vous ne parlassiez pas de moi, mais dès que je vous tombais sous la main, de quelque peu d'importance que soient pour vous quatre années de l'histoire de Hollande, n'auriez-vous pas dû chercher à connaître le caractère, les sentiments et la conduite d'un compatriote, du frère de celui dont vous êtes l'historien, avant de lui faire des blessures si cruelles et si peu méritées? Vous êtes trop estimable pour avoir pu vous jouer ainsi de la réputation et de la tranquillité de quelqu'un que vous ne connaissez pas. Je crains que vous n'ayez cédé à des suggestions perfides. Croyez-vous, Monsieur, que si, comme vous le dites, j'eusse été dominé par les conseils d'une politique plus qu'étrangère à la France, je serais rentré en France le jour même, pour ainsi dire, que les Hollandais me dégagèrent de mes obligations envers le pays, en acceptant la maison d'Orange, croyez-vous que, si un homme tel que moi avait pu oublier ses devoirs et ses sentiments, il n'aurait pas trouvé mieux que l'exil, l'isolement, l'inimitié qui le tourmente depuis 20 ans, lorsqu'en 1813 il se trouvait en Autriche depuis trois ans, et que tout se tournait contre la France? Quelle que soit l'opinion du monde sur la famille de l'empereur Napoléon, l'histoire ne pourra pas dissimuler que, nés loin du trône et

ombragés par le grand génie de leur chef, tous les membres de cette famille, se montrèrent dignes de lui, dignes de la France. En effet, considérez-les l'un après l'autre, et moi-même dont la raison, le courage, l'inépuisable bonté et la bienfaisance sont connus; et ce digne ecclésiastique sincère, ferme et loyal; et Joseph, l'ami d'enfance de Napoléon, pacificateur et général, et Lucien dont le caractère et les talents sont si supérieurs; et Jérôme qui, à Waterloo, a prouvé sa valeur et ses talents; et Elisa qui laissa des regrets si vifs et si sincères à Lucques; et Caroline qui lors des malheurs de son mari à Naples, montra le génie et le caractère d'un homme d'état; et Pauline qui, à la fleur de l'âge, entourée d'hommages et de séductions, préféra suivre son premier mari à St. Domingue, et braver avec lui les mers et la fièvre jaune, et qui, lors des malheurs de son frère, le suivit à l'île d'Elbe et mit à ses pieds tout ce qu'elle possédait. Voilà, Monsieur, les qualités et les vertus de cette famille, qui, dans les jours de sa splendeur, méprisa la louange et la flatterie, et qui, maintenant sur la terre d'exil, devait s'attendre à être jugée avec plus d'impartialité par un homme tel que vous, à qui la vérité conviendrait mieux que la calomnie. COMTE DE ST. LEU. »

On a également attribué à Louis Bonaparte une « Histoire du parlement anglais, depuis son origine en l'an 1234 jusqu'en l'an VII de la république française (1799), suivie de la grande Charte, avec des notes autographes de Napoléon, publiée en 1820 chez Baudoin à Paris. Cet ouvrage désavoué par Louis Bonaparte ne serait rien d'autre que l'Histoire du parlement d'Angleterre, publiée par l'Abbé Raynal en 1748.

Les seuls ouvrages reconnus par Louis sont : « Le roman de Marie ou les Peines de l'amour » publié à Gratz en 1812 puis réédité sous le titre de « Marie ou les Hollandaises » en 1814 à Paris, un « Recueil d'odes », un « Mémoire sur la versification et essais divers », des « Poésies » en 2 vol. dont certaines en italien* et comprenant un opéra « Ruth et Noémi » ainsi qu'une tragédie « Lucrèce ».

*L'une de ces poésies est l'une des rares de qualité. Composée à Gratz en 1811 et figurant à la page 149 du 1^{er} volume de l'édition de 1827, elle s'intitule :

« **Complainte** » :

« Il est des peines véritables,
Dont rien ne peut nous consoler ;
Il est des pleurs insupportables,
Qui brûlent sans pouvoir couler.
Hélas ! Doit-on aimer la vie,
Peut-on souffrir l'éclat du jour,
Alors qu'il faut que l'on oublie
L'unique objet de son amour.

Victime de ma confiance,
Sous d'injustes nœuds gémissant,
Loin des amis de mon enfance,
Je souffre et meurs à chaque instant.
Jeté sur la rive étrangère,
Par un sort que je dois haïr,
Hélas ! Pour comble de misère,
Je ne dois ni ne veux mourir !

Aux jours si doux de mon enfance
Sensible, aimant sans passion,
J'étais joyeux, plein d'espérance,

*Dans une heureuse illusion ;
Pour mon étoile peu commune,
Mes vœux implorant l'avenir,
Chargé d'amour et de fortune,
Je le voyais toujours venir.*

*Mais ces rêves de ma folie
Se sont proprement effacés,
Et je connais enfin la vie,
Quand tous mes beaux jours sont passés !
Les malheurs, le dégoût, l'outrage
Remplissent l'âge des amours,
Ah ! Le bonheur du premier âge
Est-il celui de tous nos jours !*

*Ce monde n'est qu'une tourmente,
J'y vois les maux aux maux s'unir
Et d'une vitesse étonnante,
Le bien paraître pour s'enfuir.
J'ai forcé mon cœur au silence,
Rien ne saurait le réveiller,
Et desséchés par la souffrance
Mes yeux ne savent plus pleurer !*

*Jamais d'un triste solitaire
Nul ne partagera le sort,
Et c'est dans un sein mercenaire
Qu'un jour je dois trouver la mort !
Ou si quelque larme sincère
Sur mon sein tombe par hasard,
Les pleurs de ma sœur, de ma mère
N'adouciront point mon départ !*

*Puisse au moins mon heure dernière
M'atteindre au bord de nos marais,
Puissai-je au bout de ma carrière
Près d'eux trouver, enfin, la paix !
Pour la Hollande et pour Marie
Seront toujours mes derniers vœux,
Que mes amis, que ma patrie,
Selon mes désirs soient heureux !*

Enfin une « Réponse à Walter Scott sur son Histoire de Napoléon » publiée en 1831 ; l'ouvrage de W.Scott en 9 volumes date de 1827.

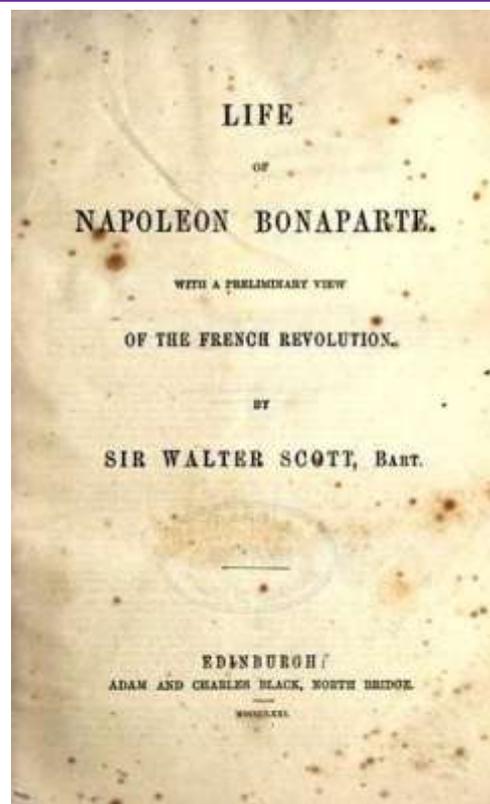
C'est une défense et illustration de Napoléon par son jeune frère contre les calomnies de Walter Scott : "La meilleure réponse serait d'établir avec précision les faits tant défigurés par l'inimitié, mais ce n'est pas ici mon but : je ne veux que protester contre l'exagération, l'injustice, la fausseté, la calomnie, et je dirais même contre l'atroce calomnie, répandues dans l'ouvrage de sir Walter Scott."

RÉPONSE
A SIR WALTER SCOTT,
 SUR
 SON HISTOIRE
DE NAPOLEON
 PAR LE COMTE DE S.^r LEU
LOUIS NAPOLEON.

*Dei uel in aëre uel in,
 Fugit ut que deq, uel inque que iuuat.*



FLORENCE
 CHEZ GUILLAUME PIATTI
 1851.



Après sa mort, le corps de Louis fut embaumé et disposé provisoirement dans l'église Sainte-Catherine de Livourne, en attendant qu'on puisse le transporter en France suivant son vœu.

Ce ne fut que le 15 septembre 1847 que les restes mortels du roi Louis et de son fils Napoléon-Louis furent déposés, par les soins de M. le docteur Conneau (médecin personnel d'Hortense à Arenenberg, il suivit les deux fils de la Reine pendant leurs combats aux côtés de l'insurrection italienne, recueillit le dernier soupir de Napoléon-Louis à Forlì qu'il déclara mort au combat, fut de toutes les actions du futur Napoléon III avant son arrivée au pouvoir et devint ensuite son médecin particulier jusqu'à sa mort), dans l'église de Saint-Leu.

Le 29 septembre 1847, les funérailles s'accomplirent avec la plus touchante solennité. Cinq cents vieux soldats de l'Empire venus de toute la France assistèrent à la cérémonie. Le Prince Napoléon-Jérôme, donnant le bras à sa sœur la princesse Mathilde présida l'office. C'est dans la chapelle qui abritait déjà la baronne de Broc et Antoinette Auguié comtesse de Laville que furent déposées les dépouilles mortelles de Louis et de son fils. Le conseil municipal accepta, « *considérant que le prince Louis-Napoléon Bonaparte, comte de Saint-Leu, ancien roi de Hollande, a dans toutes les circonstances donné des preuves de son affection aux habitants de Saint-Leu.* »

Un intéressant document intitulé « *Funérailles du feu roi Louis-Napoléon Bonaparte, et de son fils aîné Napoléon-Louis. Relation officielle par R...Dédié à M. le Lieutenant-Général Arrighi, duc de Padoue (29 septembre 1847) Imp. De A.Henry rue Git-le-Cœur* » récapitule l'ensemble de l'ordonnancement prévu pour la cérémonie.

Il est précédé d'une amusante présentation de la famille Bonaparte pleine d'incertitudes. Le tout mérite de vous être livré dans son intégralité, y compris la biographie de Louis qui est un bon résumé de tout ce que vous avez pu lire précédemment !

LES BONAPARTE.

L'île de Corse, où naquirent les Bonaparte, est un long amas de montagnes, sillonnées par des vallées plus ou moins fertiles, qui divisent la contrée en cantons nommés pièves. Chacun d'eux était anciennement habité par les familles les plus puissantes, toujours en guerre entre elles, mais qui, oubliant leurs dissensions intestines, se réunissaient pour ne former qu'un faisceau, dès qu'un danger public menaçait le pays. Les villes du littoral, au contraire, peuplées de tribus étrangères qui s'y réfugiaient pour échapper aux persécutions, étaient, depuis plusieurs siècles, sous la domination des Génois, qui avaient essayé vainement d'asservir les Corses à leur République. Ce fut en 1757 que l'illustre Paoli tenta d'affranchir tout son pays de ce joug odieux. Vaincus dans plusieurs rencontres, les Génois appelèrent la France à leur secours, et le duc de Choiseul, alors ministre, confia le commandement de l'armée au comte de Vaux, qui, après s'être emparé de la ville de Bocognano, le 15 juin 1769, força Paoli à s'embarquer pour Livourne. La Corse appartient dès lors à la France, et eut pour premier gouverneur M. de Monteynard. Parmi les chefs de pièves qui avaient vaillamment combattu contre les Génois, était Charles Bonaparte, auquel son dévouement et son courage avaient mérité l'estime de ses concitoyens et l'amitié de Paoli. Ses ancêtres étaient inscrits sur le Livre d'Or, à Bologne, et ils s'étaient alliés aux Colonna, aux Bozi, aux Durazo, après s'être réfugiés en Corse au commencement du XVe siècle. Il avait épousé, en 1767, Letizia Ramolino, femme dont la force d'âme égalait la beauté, et qui, dans ces temps de guerre civile, montra toujours un courage à la hauteur du péril. Des treize enfants qui naquirent de ce mariage, huit seulement étaient vivants au moment où l'Empire s'écroula.

Nous citerons, selon l'ordre des dates de leur naissance, les divers membres de la famille Bonaparte, réservant, toutefois, une notice plus étendue de Louis, roi de Hollande, dont les cendres viennent d'être ramenées en France.

I. JOSEPH, né à Corte, le 7 janvier 1768. Il épousa en 1794, la fille de M. Clary, l'un des plus riches capitalistes de Marseille. Il devint roi d'Espagne en 1808, par la volonté toute puissante de Napoléon. Deux enfants sont nés de son mariage avec Julie Clary:

1° Zénaïde-Julie, née le 8 juillet 1801, mariée à Charles-Lucien, fils de Lucien Bonaparte.

2° Charlotte Bonaparte, née le 31 octobre 1802, mariée à Charles-Louis (**en fait Napoléon-Louis**), fils de Louis Bonaparte.

II. NAPOLÉON, né à Ajaccio le 15 août 1769, Empereur des Français, etc. (**sic**) Il épousa :

1° Joséphine, veuve du général Beauharnais, et déjà mère d'Eugène et d'Hortense. Elle fut répudiée.

2° Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, dont il eut un fils, le roi de Rome, duc de Reichstadt, mort en 1832 sans postérité.

III. LUCIEN, né à Ajaccio en 1775. Il reçut du pape le titre de prince de CANINO. Il s'est particulièrement occupé de la culture des lettres, et est auteur de plusieurs ouvrages :

1° *Stellina* ;

2° *Charlemagne*, poème épique en 24 chants ;

3° *La Cyrnéide ou la Corse sauvée*, poème épique ;

4° Quelques poésies légères.

Ses descendants sont les plus nombreux; ils sont au nombre de dix-neuf, tant enfants que petits-enfants. On compte parmi eux :

Charles-Lucien Bonaparte, connu sous le nom de prince de MUSIGNANO. Il a épousé Zénaïde Bonaparte, fille de Joseph ;

L'aînée des filles, Charlotte, mariée au prince Gabrielli;

La seconde, mariée d'abord à lord Stuart, puis à un Suédois ;

Une autre, mariée à M. Wyse, Irlandais ;

Une dernière fille, Alexandrine, s'est vouée, comme son père, à la poésie; elle a fait paraître un poème en dix chants, intitulé : *Bathilde, reine de France*.

IV. ÉLISA est née à Ajaccio le 3 janvier 1777. Elle a épousé Bacciochi, prince de Lucques et de Piombino. Elle est morte en 1820, à Santo-Andrea, près de Trieste.

V. LOUIS, né à Ajaccio le 2 septembre 1778. Il épousa, le 4 janvier 1802, Hortense de Beauharnais, fille de l'Impératrice Joséphine. Il fut proclamé roi de Hollande le 9 juin 1806. De ce mariage sont nés trois fils :

1° Le PRINCE ROYAL, mort du croup en 1807 ;

2° Napoléon-Louis, tué à Forli en 1831 ;

3° Charles-Louis.

VI. PAULINE, née à Ajaccio le 20 octobre 1780. Elle fut mariée :

1° Au général Leclerc, mort à Saint-Domingue ;

2° Au prince Camille Borghèse.

Elle est morte à Florence le 9 juin 1825, et n'a pas laissé d'enfants.

VII CAROLINE, née à Ajaccio le 25 mars 1782. Mariée à Joachim Murat, roi de Naples. De cette union sont nés quatre enfants et quatre petits-enfants. Les quatre enfants sont :

1° Achille-Napoléon Murat, né le 21 janvier 1801. Revenu, en 1830, des États-Unis en Europe.

2° Lucien-Charles, né le 10 mai 1802. Fixé dans l'Amérique-Méridionale.

3° Letizia-Joséphine, né le 25 avril 1803. Mariée au marquis de Pepoli, de Bologne.

4° Louise-Caroline, née le 22 mars 1805. Mariée au comte Rasponi, de Ravenne.

VIII. JÉRÔME, né à Ajaccio le 15 novembre 1784. Il épousa :

1° Miss Paterson, dont il eut un fils, Jérôme-Napoléon Bonaparte ;

2° En 1807, la princesse Frédérique-Catherine, fille du roi de Wurtemberg, et devint roi de Westphalie. En 1816, son beau-père lui donna le titre de PRINCE DE MONTFORT. Il habite maintenant l'Italie. De son second mariage avec la princesse Catherine, il a eu trois enfants :

1° Jérôme-Napoléon;

2° Mathilde;

3° Napoléon.

LOUIS BONAPARTE.

Louis-Napoléon Bonaparte est né à Ajaccio le 2 septembre 1778. Ce fut en 1793 qu'il quitta la Corse, après la défaite des troupes françaises par les soldats de Paoli, qui, dénoncé à la Convention et placé sur la liste de vingt généraux proscrits, avait levé l'étendard de la révolte. Napoléon était parvenu à sauver sa famille, complètement ruinée par le pillage et l'incendie, et, de retour en France avec tous les siens, il les établit dans les environs de Toulon. Louis entra de bonne heure dans la carrière des armes. Il suivit son frère en Italie et en Egypte, et fut chargé par lui de dépêches importantes pour le Directoire. Aide-de-camp de Napoléon, alors que celui-ci, saisissant un drapeau, s'élança sur le pont d'Arcole, Louis se précipita devant lui, bravant la mitraille, et lui faisant un rempart de son corps. Envoyé en mission près du Cabinet de Saint-Pétersbourg, par le premier Consul, la nouvelle de la mort de Paul Ier, qu'il apprit à Berlin, le força de s'arrêter dans cette ville, où il séjourna plus d'un an. A son retour à Paris, il fut nommé colonel du 5e régiment de dragons, et devint ensuite général de brigade, puis conseiller d'État et général de division. En 1802, il épousa Hortense-Fanny de Beauharnais, fille de l'Impératrice Joséphine. A l'avènement de Napoléon à l'empire, il reçut le titre de Connétable et de colonel-général des carabiniers. Après avoir été successivement nommé gouverneur-général du Piémont, et gouverneur par intérim de la capitale, en remplacement du Grand-duc de Berg (Murat), il alla commander l'armée du Nord en Hollande. La République Batave fut alors érigée en royaume par Napoléon, et un traité qui déféra la couronne de Hollande au prince Louis, fut signé le 24 mai 1806, entre la France et la Hollande. Le 9 juin, les États envoyèrent une ambassade extraordinaire, qui vint demander à l'Empereur, au nom du peuple hollandais, le prince Louis pour roi. L'archichancelier présenta au sénat un message impérial, et dès ce moment le prince prit le titre de roi de Hollande. Le premier soin du nouveau monarque fut de rétablir les finances de ses États, et il sollicita vivement de la France le renvoi de ses troupes, qui restaient à la solde du pays, ainsi que la diminution des armements maritimes. Napoléon finit par accorder à son frère ce que celui-ci lui demandait avec une énergique dignité. Un code civil et un code criminel furent rédigés selon ses vues par les hommes les plus éminents, et il établit un système de contributions d'une égalité parfaite entre tous les habitants ;

enfin, il proposa au corps législatif une loi portant création de l'ordre de l'Union et de celui du Mérite. A d'éminentes qualités vraiment royales, Louis joignit toujours un noble caractère d'humanité. Un bateau de poudre sauta en 1807, au milieu de la ville de Leyde, et y causa un épouvantable désastre. Le roi accourut sur les lieux, prodigua lui-même des secours et des consolations aux malheureux que cette catastrophe venait d'atteindre, et les dispensa pendant dix années de toute contribution. Dans une de ces terribles inondations de la Gueldre qui portent toujours avec elles le deuil et l'épouvante, le roi, quoique malade, accourut avec les principaux officiers de sa maison. Les digues rompues n'opposaient déjà plus de frein aux torrents, qui engloutissaient tout ce qui s'opposait à leur passage. Louis, s'exposant lui-même à d'imminents dangers, excitait les travailleurs par son exemple et son courage. Grâce à de savants travaux ordonnés par lui et exécutés sous ses yeux, il parvint à sauver la ville de Gorcum de l'inondation complète dont elle était menacée, et, sans prendre de repos, quoiqu'exténué de fatigue, il se rendit sur un autre point où son active sollicitude pouvait être encore utile. La bonté, la patience avec lesquelles il écoutait toutes les réclamations qui lui étaient adressées, charmaient ses sujets; et ce qui leur inspira pour lui une sorte de vénération, ce fut le dévouement et l'humanité dont il fit preuve dans le village d'Aerle, en s'exposant volontairement aux dangereux effets d'une maladie contagieuse, pour offrir aux habitants, que décimait une affreuse épidémie, des secours et des consolations qui devaient alléger leurs souffrances. L'amour de son peuple suffisait au généreux monarque ; aussi refusa-t-il sans hésiter la couronne d'Espagne, que lui offrait Napoléon, et que Charles IV venait d'abdiquer. Cependant l'Empereur, résolu d'établir son système continental, avait ordonné le séquestre de toutes les marchandises anglaises. Ces mesures anéantissaient le commerce hollandais, et l'on attendait en vain la fin du blocus. Placé entre les intérêts de la nation qui l'avait appelé à régner sur elle, et la déférence qu'il devait à l'Empereur, Louis pouvait difficilement concilier ses devoirs comme roi de Hollande avec ce que la France attendait de lui. Les témoignages d'affection qu'il recevait chaque jour de son peuple, firent bientôt naître dans son cœur le germe de cette prédilection nationale qui le fit résister longtemps aux volontés impérieuses de son frère. Heurter les vues de Napoléon, trop puissant, trop absolu pour reculer devant toute opposition contraire à son vaste système, c'était risquer de voir briser entre ses mains un sceptre qu'il pouvait reprendre comme il l'avait donné. Entre sa conscience et sa couronne, Louis n'hésita pas ; ne cherchant que le bien-être de ses sujets, il résolut de braver les événements. La postérité accordera toujours à Louis Bonaparte le tribut d'éloges que lui ont justement mérité un cœur droit, et son ardent désir de faire le bonheur de ceux qui l'avaient choisi pour régner sur eux. Il ne consentit point à accepter alors le rôle de mandataire, que Napoléon semblait lui avoir destiné en Hollande ; il voulut être roi sans se voir imposer l'obligation d'un dévouement exclusif, et d'une obéissance aveugle à ses volontés suprêmes. Le maréchal Oudinot, à la tête d'une armée de vingt mille hommes, pénétra dans la Hollande pour y faire observer le blocus continental, et voulut établir son quartier général dans la capitale d'Amsterdam. Convaincu, dès lors, qu'il ne pouvait plus rien pour l'avenir du peuple hollandais, le roi abdiqua en faveur de son fils, qu'il confia au général Bruno, l'un des grands officiers de la couronne, et, par un message particulier, fit connaître à Napoléon le parti qu'il venait de rendre. L'Empereur rejeta cette abdication, et, le 9 juillet 1810, un décret impérial réunit la Hollande à l'Empire. Louis, parti secrètement du pavillon de Haarlem, n'emmenant avec lui que deux officiers de sa maison, se rendit d'abord à Cassel, puis à Toeplitz, en Bohême ; enfin il se retira à Gratz, en Styrie, où il passa trois années dans la retraite, sous le nom de comte de Saint-Leu. Il avait refusé un brillant apanage, que lui accordait un sénatus-consulte en dédommagement de la Hollande, ordonnant à la reine de refuser aussi pour elle et pour ses enfants. Lorsqu'en 1813 la défection des alliés de Napoléon fit naître de justes inquiétudes, et que les forces réunies de l'Europe semblèrent près de fondre sur la France, Louis offrit, de sa retraite, ses services à l'Empereur, qui les accepta. Il se rendit en Suisse; mais, malgré la réponse favorable qu'il avait reçue, il resta inoccupé. Louis s'était opposé à la réunion de ses États à l'Empire, et avait toujours protesté qu'en abdiquant en faveur de son fils, il n'avait pas laissé le trône vacant. Aussi, lorsque la Hollande se fut insurgée en s'affranchissant de la domination française, Louis adressa, de Soleure, au gouvernement provisoire, une lettre dans laquelle il revendiquait tous ses droits au trône : mais, cette réclamation ne pouvait s'accorder avec les vues politiques des puissances alliées. Le comte de Saint-Leu se retira dans les États du Pape, avec quelques membres de sa famille. Louis s'est occupé, dans sa retraite, de travaux littéraires, où l'on trouve la preuve d'un mérite réel, d'une âme droite et de sentiments élevés. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° Marie ou les Hollandaises, 2° Documents historiques sur la Hollande, 3° Mémoire

sur la versification, 4° un opéra et une tragédie, 5° un Recueil de poésies, 6° Réponse à sir Walter Scott sur son Histoire de Napoléon. Le roi de Hollande s'était prononcé contre la peine de mort. « *Un roi, disait-il, doit compte à Dieu, à la postérité et à la nation, de tous les individus qui lui sont soumis.* » Louis Bonaparte est mort à Livourne, le 25 juin 1846, demandant, comme son frère Napoléon, que son corps et celui de son fils tué en 1831 à Forlì, dans les troubles de la Romagne, fussent ramenés en France et inhumés à Saint-Leu, où reposait déjà son père et son premier fils.

PRÉPARATIFS DE LA CÉRÉMONIE DES FUNÉRAILLES DU FEU ROI LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE ET DE SON FILS AINÉ NAPOLÉON-LOUIS

Le corps de Louis Bonaparte, et celui de son fils Napoléon-Louis, débarqués à Marseille, ont été transférés à Saint-Leu, où devait avoir lieu la cérémonie des funérailles, et déposés dans une chapelle ardente.

Voici la description des préparatifs de cette grave solennité.

La tenture du portail de l'église se compose d'un bandeau de drap noir, rehaussé de galons et de franges à hautes torsades d'argent retombant sur les tapisseries des piliers. Au sommet, une grande litre à broderies d'argent épouse l'inclinaison du comble, et vient se perdre au-dessous de la croix latine qui le surmonte. A droite et à gauche, les pilastres habillés de noir servent de point d'appui à deux épaisses portières richement galonnées, qui ferment l'entrée du porche en laissant entrevoir au loin l'intérieur éclairé du temple. Les bandeaux de deuil vont ensuite se prolongeant de chaque côté, ainsi que de riches tentures étincelantes d'attributs, de couronnes funèbres, d'écussons et d'aigles impériales, entrecoupés par des trophées de drapeaux aux couleurs nationales. Sur les deux pilastres, d'autres trophées de drapeaux servent de supports à de grandes bannières impériales en velours violet, portant le chiffre du grand Empereur, placé au milieu d'un semis d'abeilles d'or, emblèmes vivants du travail et du courage, dont il avait orné les armoiries de sa maison. Au-dessus du portail de l'église, un immense attribut aux armes impériales, au milieu desquelles resplendit une aigle couronnée et entourée de trophées de drapeaux tricolores. Enfin, une enceinte de barrières de deuil, s'avancant au-devant de toute la façade du temple, y forment des propylées qu'entrecourent, de distance en distance, de hauts trépieds antiques dans lesquels brûlent sans cesse des feux funèbres aux couleurs changeantes et lugubres.

INTERIEUR DE L'ÉGLISE.

L'église de Saint-Leu, choisie pour la sépulture de la famille Bonaparte, et qui a dû cet honneur à de pieux souvenirs, n'est malheureusement pas assez vaste pour qu'on puisse y déployer tout l'éclat qu'exigerait une pareille solennité. Néanmoins, la manière dont elle est décorée annonce un goût sévère qui ne manque ni de dignité, ni de grandeur. L'autel, le sanctuaire et le chœur, entièrement couverts de noir, que coupent heureusement des banderoles blanches d'un couronnement peu surchargé de broderies, se présentent d'abord aux yeux tout resplendissants du feu des cierges, des candélabres et de tout le sombre éclat d'un grand lampadaire funèbre. Au milieu du chœur s'élève un magnifique catafalque surmonté des deux cercueils. A droite est le feu roi, qui repose sous un poêle de velours violet avec croix de drap d'or, aux angles duquel brillent des initiales, des aigles impériales, au milieu d'un semis d'abeilles, et qui est bordé d'un rang d'hermine, emblème de la royauté. Au-dessus du corps, un coussin de velours violet porte les attributs royaux voilés d'un crêpe étoilé. A gauche est le feu prince, sous un poêle de velours noir garni d'une haute frange à torsades et semé de larmes et d'étoiles d'argent, que surmonte un autre coussin sur lequel est déposée une couronne princière, aussi voilée d'un crêpe. De riches armoiries rehaussent, aux quatre angles, les deux draps mortuaires. Le soubassement forme un parallélogramme composé de pilastres en bronze à moulures argentées, avec panneaux brodés remplis de fleurons, de nielles, de motifs variés en argent mat et brillant, qui scintillent à l'éclat des lumières répandues au pourtour. Le catafalque est couronné par un baldaquin suspendu aux voûtes de l'église. Ce dôme, en velours étoilé, est entouré de larges lambrequins de velours noir, étincelants d'arabesques d'argent terminés par de longues franges de même métal qui se balancent au-dessus des

deux représentations. Un grand attribut représentant l'aigle impériale, autour de laquelle serpente le grand cordon de la Légion d' Honneur, surmonté d'une couronne et placé sur une draperie de velours et d'hermine, apparaît au haut du baldaquin et fait face à la grande entrée. La nef est décorée d'un large bandeau noir, surmonté d'une litre richement brodée. La tenture se contourne en suivant la forme ogivale des piliers, qui sont eux-mêmes masqués par des draperies, et portent chacun un trophée de drapeaux flottants, avec des écussons en velours violet, ornés d'initiales et d'aigles impériales. A tous les bandeaux de l'attique sont suspendus des attributs et des armoiries de l'Empire. Ces divers décors se prolongent dans les bas-côtés ; et les chapelles latérales, entièrement tendues, depuis le parvis jusqu'à la voûte, sont éclairées par des lustres et des candélabres, qui font scintiller aux yeux les arabesques dont ils sont couverts. Quatre groupes épais de nombreux drapeaux tricolores, surmontés de hautes bannières en velours violet semé d'abeilles d'or, terminent les extrémités en forme de trophées. Des candélabres dorés, répartis sur les gradins, commencent une longue ligne de feux funèbres, qui se prolongent au loin et ne se terminent qu'aux piliers de l'orgue. Quatre grands dignitaires, placés sur des fauteuils brodés d'argent, veillent aux angles du catafalque, et tiennent les cordons d'honneur. Le chœur, divisé en stalles couvertes de housses de deuil, contient le clergé et la famille. Les tribunes, aussi tendues en noir, sont destinées à recevoir les nombreux invités qui viendront rendre un dernier hommage aux cendres de Louis Bonaparte et de son fils, avant qu'ils ne reposent enfin dans leur dernière et immuable demeure. C'est à l'Administration des Pompes funèbres générales, chargée spécialement du service des environs de Paris et des départements, que M. le lieutenant-général Arrighi, duc de Padoue, exécuteur testamentaire du feu roi, a confié le soin de rendre à ces deux membres de la famille Bonaparte les honneurs funèbres dignes du rang élevé qu'ils ont occupé. Les administrateurs ont compris toute l'importance de la haute mission qui leur était dévolue, et les artistes les plus distingués ont été appelés à les seconder. C'est à M. Langle, directeur de cette entreprise, qu'est due la parfaite ordonnance de cette cérémonie, qui rappelle, dans de moindres proportions, celle de la translation des cendres de l'Empereur.

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE FUNÈBRE DES OBSÈQUES

**DE L. A. I. LES PRINCES LOUIS BONAPARTE ET NAPOLÉON-LOUIS BONAPARTE,
QUI SE FERONT DANS L'ÉGLISE DE SAINT-LEU-TAVERNY**

PRÈS ENGHEN,

LE MERCREDI 29 SEPTEMBRE 1847

Le matin, à 7 heures, les rues adjacentes seront interdites aux voitures et au public ; les passages seront gardés par la gendarmerie, qui ne laissera arriver que les personnes de service. A onze heures, l'entrée de la place sera ouverte aux personnes munies de billets. A midi, l'entrée des barrières sera accordée aux personnes vêtues de deuil. Après la cérémonie, les barrières seront définitivement levées, et tout le public sera admis à visiter l'église. La garde nationale et la gendarmerie fourniront chacune un piquet aux portes de l'église et aux barrières de la place. Une barrière sera placée dans la ruelle, du côté latéral de l'église. Cette ruelle sera tendue de noir ; deux factionnaires seront placés à chaque extrémité. Une heure avant l'ouverture des portes, les personnes de la famille, accompagnées des autorités départementales, du commandant de la garde nationale, du maire et de ses adjoints, assistés de M. le curé de la paroisse et de son clergé, procéderont à la réception des deux corps, qui seront transportés depuis la chapelle ardente où ils sont déposés, jusqu'au catafalque, et remis à la garde de M. le curé, par M. le docteur Conneau. Procès-verbal de cette remise sera dressé dans la sacristie et signé par les personnes présentes. Après ces formalités accomplies, les portes seront immédiatement ouvertes au public muni de billets. Les billets à l'aigle entreront par la porte particulière, et seront placés par MM. les Commissaires. Les billets violets entreront par la même porte et seront reçus dans la nef, travées numéros 1, 2, 3 et 4. Les dames seront reçues, travées numéros 5 et 6. Les billets blancs se placeront aux deux chapelles latérales, hommes et dames (invitations de la commune et de l'église); ils entreront par la grande porte. Une demi-heure seulement avant la cérémonie, les portes des travées seront ouvertes pour toutes les personnes, hommes ou dames, vêtues de deuil, qui se présenteront sans billets. Aux angles du catafalque, se placeront les MM. chargés de tenir les coins des poêles

funéraires. L'office aura lieu dans l'ordre accoutumé. La musique et les chantres seront placés dans la tribune d'orgue.

L'OFFICE,

L'absoute se fera dans l'ordre suivant :

- 1° Le clergé officiant et assistant jettera l'eau bénite ;
- 2° Les hommes de la famille ;
- 3° Les dignitaires tenant les coins du poêle ;
- 4° Les autorités départementales ;
- 5° Les autorités locales ;
- 6° Les invités des travées de la nef ;
- 7° Les officiers de la garde nationale et de la gendarmerie.

L'ABSOUTE ACHÉVÉE,

La garde nationale défilera, suivie des invités. Le cortège sera fermé par le détachement de la gendarmerie. Arrivées sur la place de l'église, les troupes exécuteront une salve de mousqueterie. Les cloches sonneront à grande volée à la sortie. Après la cérémonie, l'église restera ouverte au public jusqu'à six heures du soir. Les visiteurs entrés par le portail défilent dans la nef et sortiront par la porte latérale. Une double haie de gardes nationaux et de gendarmerie veillera au maintien de l'ordre. Les maîtres des cérémonies resteront à leur poste.

Le monument du roi Louis fut érigé en 1852 après la reconstruction de l'ancienne église datant de 1690 souhaitée par le Prince Président Louis-Napoléon lors de sa visite du 17 mars 1849. Le nouveau bâtiment, œuvre de l'architecte Eugène Lacroix, fils d'un valet de chambre d'Hortense dont le futur Napoléon III partagea les jeux d'enfants à Arenenberg, est inauguré le 31 octobre 1851.

Le monument précède une fresque de *Sébastien Cornu* (1804-1870), mari d'Hortense Lacroix, filleule de la reine Hortense et amie d'enfance du futur Napoléon III, représentant quatre anges surmontés de Saint Louis, Saint Napoléon (un inconnu des historiens et théologiens !) et Saint Charles Borromée. Cornu est également l'auteur des peintures sur faïence émaillée qui ornent les tympan des portes de l'église. Datant de 1855, la fresque fut restaurée en 1996 grâce à un financement du Souvenir Napoléonien dont le représentant local Patrick Karczewski se dévoue avec passion à entretenir la mémoire impériale dans notre ville.



Les vitraux du chœur, œuvre de Laurent et Gsell (cités dans « *L'empereur et les arts : la liste civile de Napoléon III* » par C.Granger et J.M. Leniaud – Droz 2005), sont marqués du « N » napoléonien inscrit dans un cercle perlé. Sous chaque vitrail, le bandeau recouvert par un badigeon a fait l'objet d'une restauration, mettant au jour des cartouches rectangulaires avec, en position médiane, l'abeille napoléonienne.

Le mausolée est l'œuvre de Louis Messidor Lebon Petitot surnommé l'Horace Vernet de la sculpture et que Louis avait désigné dans son testament. Les portraits en médaillon de Charles et des deux fils de Louis ornent la base du mausolée qui porte l'inscription : « *A Louis Napoléon, Roi de Hollande, frère de Napoléon Ier, né à Ajaccio le 11 Septembre 1778, mort à Livourne le 25 juillet 1846.* »

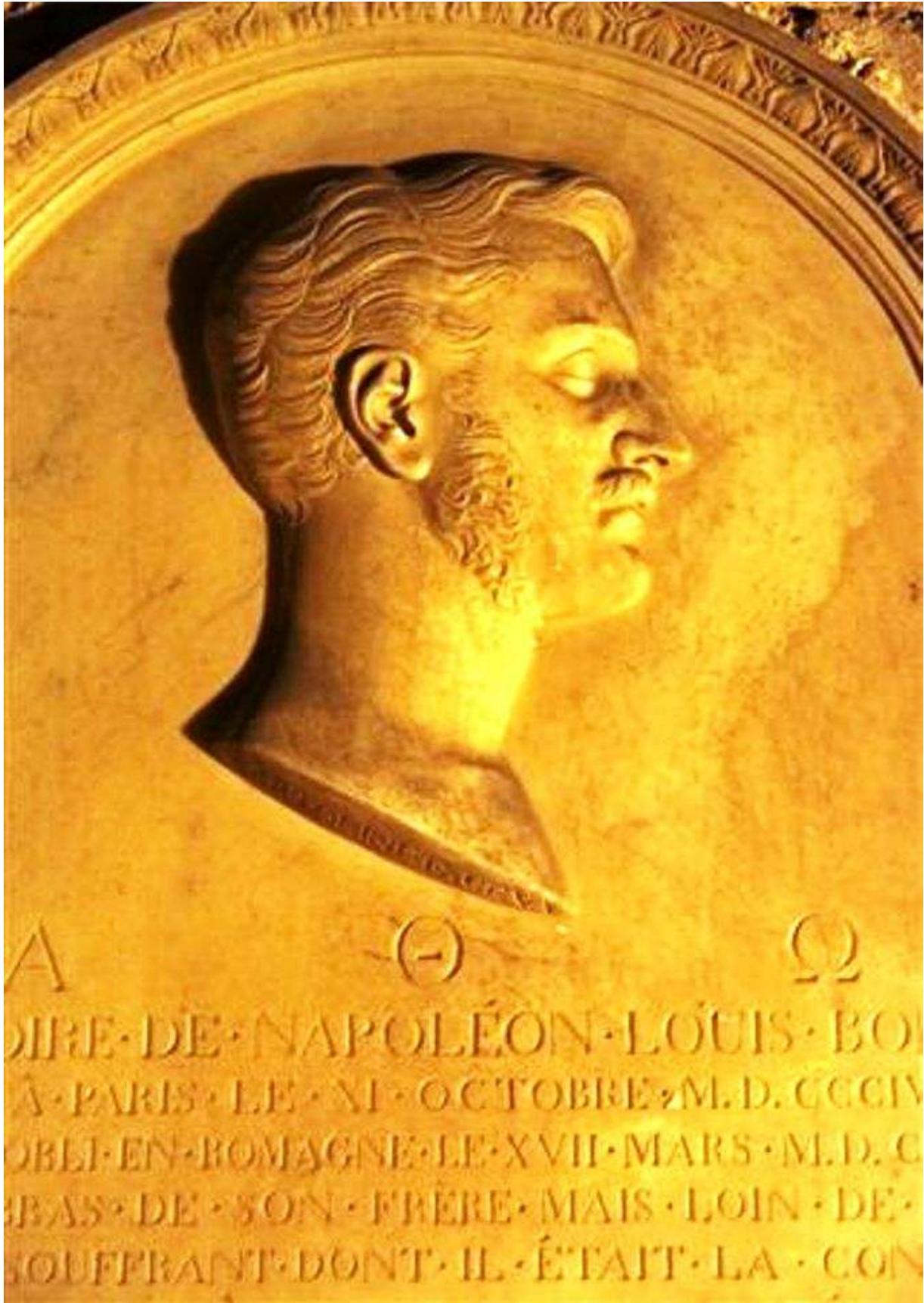
Dans la crypte sont déposés les quatre sarcophages de pierre grise portant les palmes dorées et les suaires de la mort.



Dans une petite pièce au pied de l'escalier menant à la crypte est apposée la plaque de marbre sculptée par Lorenzo Bartolini qui décorait la première sépulture de Napoléon-Louis dans le cloître du Saint-Esprit à Florence. Elle porte en médaillon son visage avec l'inscription vraisemblablement rédigée par son père Louis :

« A la mémoire de Napoléon-Louis Bonaparte. Né à Paris le XI Octobre MDCCCIV(1804) mort à Forli en Romagne le XVII Mars MDCCCXXXI (1831) entre les bras de son frère mais loin de son père malade et souffrant dont il était la consolation, loin de sa mère et de sa jeune épouse. Franc et loyal il unissait une grande aménité de caractère à une constance et une fermeté rares. Il pratiquait sa religion avec respect et sincérité, il était bon fils, tendre frère et le modèle des époux par son amour et sa fidélité exemplaires. Français de cœur et d'âme il ne se rappelait l'exil et le malheur des siens que pour en aimer davantage sa patrie. Il avait pour le bien tout l'enthousiasme de la jeunesse et pour les vanités du monde le calme et la froideur de l'âge mûr. Bienfaisant, généreux, confiant, ses traits portaient l'empreinte de son âme. La résignation chrétienne et l'espoir de le retrouver là-haut peuvent seuls assoupir la douleur ineffaçable de son père, son meilleur ami et donner à celui-ci la force de supporter une telle perte. Florence VII Avril MDCCCXXXI (1831) »





Plaque funéraire Napoléon-Louis crypte de St Leu(photo Guy Barat / Saint-Leu Terre d'Empire)



Louis Bonaparte Buste de Lorenzo Bartolini d'après Pierre Cartellier 1809 Musée Malmaison

NAPOLÉON LOUIS

Napoléon-Louis, deuxième fils de Louis et d'Hortense naquit le 11 octobre 1804 à Paris, rue Cerruti. L'acte de naissance fut dressé par le maire du IIème arrondissement, Brière Mondétour, le 24 octobre 1804.



Prince royal de Hollande en 1806, il régna quelques jours du 1^{er} au 13 juillet 1810, après l'abdication de son père, sous le nom néerlandais de Napoleon Lodewijk II. Il porta le titre de Grand-Duc de Berg et de Clèves, qui lui avait été attribué le 3 mars 1809, de 1810 à 1815.

Il épousa, le 23 juillet 1826, à Florence, sa cousine germaine Charlotte-Napoleone, fille de Joseph Bonaparte et de Julie Clary (sœur de Désirée, future Reine de Suède par son mariage avec Bernadotte qui régnera à partir du 5 février 1818 sous le nom de Charles XIV ; cette dynastie royale suédoise croisa curieusement la descendance de la famille Fouché d'Otrante car les quatre enfants de Joseph Fouché, mort à Trieste en 1820, se placèrent sous la protection de

Bernadotte à la Restauration, deux des fils devenant officiers dans l'armée suédoise. C'est ainsi qu'une Marguerite Fouché (1907-1944) épousa Gustave-Albert de Sayn-Wittgenstein-Berleburg en 1909, leur fils Casimir-Charles-Auguste-Constantin épousant une arrière-petite-fille de Charles XV en 1968).

Charlotte mourut en 1839, huit ans après son époux en mettant au monde un enfant, fruit d'un amour secret avec le Comte Potocki.



Napoléon-Louis était mort le 17 mars 1831 à Forlì, entre Ancône et Bologne, où il prenait part, avec son frère, le futur Napoléon III, au soulèvement des duchés centraux contre les troupes autrichiennes et papales.

La version officielle de cette mort évoque la maladie (la rougeole) mais aussi une blessure au combat dont il était soigné quand survint la maladie. Il est cependant plus vraisemblable que Napoléon-Louis soit mort exécuté ou du moins blessé à mort d'une balle ou d'un coup de poignard dans la poitrine lors d'une altercation avec certains des Carbonari ou après avoir été condamné par eux pour « refus d'obéissance ». Il aurait en effet refusé, après avoir été tiré au sort, le commandement de leur troupe devant marcher sur Rome, arguant de sa reconnaissance au Pape de les avoir accueillis avec sa mère. Une dernière hypothèse est celle de l'assassinat de la main d'un rebelle à la solde des troupes vaticanes infiltré dans le groupe...

Son frère fut ramené très vite à Paris par Hortense, partie à leur recherche et qui le retrouva à Ancône. On enterra le corps de Napoléon-Louis dans le cimetière de Forlì avant qu'il puisse être transféré à l'église du Saint-Esprit de Florence.

Charlotte, sa jeune veuve ne s'en remit pas et se lança dans une vie dissolue... Un jeune peintre suisse Léopold Robert se suicidera pour elle en 1835. Tout comme son père dont la sépulture reste éloignée de celle de son épouse Hortense dont les restes furent inhumés à Rueil-Malmaison, Napoléon-Louis est enterré loin de Charlotte demeurée ensevelie dans la basilique San Croce de Florence.



Napoléon-Louis est l'auteur bien oublié d'une traduction française de la « Relation du sac de Rome au temps du Pape Clément VII de Médicis en 1527 par un gentilhomme de San Miniato » qu'écrivit son lointain ancêtre *Jacques Bonaparte* (mort en 1511) et qui fut publiée pour la première fois en italien en 1756. Dans la préface de la réédition de 1875 (*Choix de chroniques et mémoires relatifs à l'Histoire de France* par J.A.C. Buchon), on peut lire : **« Le prince Napoléon Louis Bonaparte, jeune homme de si brillante espérance, et moissonné d'une manière si funeste et si prématurée dans la dernière révolution de la Romagne, a traduit en français l'ouvrage de son parent sur le Sac de Rome. Il avait omis deux morceaux sur le siège de Marseille, par les Impériaux et sur la bataille de Pavie. Son frère, le prince Napoléon, à qui nous devons un Manuel d'artillerie (publié en 1835), qui l'a placé si haut dans l'estime de nos plus habiles officiers, et quelques pages politiques qui annoncent, non moins que plusieurs circonstances de sa vie, une haute raison et un caractère ennobli par le plus pur dévouement, a bien voulu se charger de compléter pour moi l'ouvrage de son frère ».**

Ce sont ces deux traductions que je publie ici. La traduction principale avait été déjà imprimée sous les yeux du jeune auteur à Florence en 1830. Il l'a dédiée **à la princesse Zénaïde Bonaparte, princesse de Musignano**, sœur de sa propre femme et fille aussi de Joseph Bonaparte. Voici cette dédicace : *A Zénaïde Bonaparte, Princesse de Musignano : « L'histoire du Sac de Rome étant l'ouvrage d'un de vos ancêtres, j'ai pensé que vous la recevriez avec bonté. Vous dédier une traduction, à vous traduire si bien, c'est un acte de témérité, je le sais ; mais en me décidant à vous offrir ce travail, j'ai été entraîné par le désir de vous donner un faible témoignage de ma sincère amitié ».*

LE CURÉ DÉCHARD

Rue de l'Église, dans un renforcement entre deux contreforts, est adossé le petit monument funéraire de l'abbé Jacques-François Déchard, né à Gonesse le 12 avril 1761, curé de Saint-Leu de 1801 à 1839, ancien capitaine de dragons sous la Révolution, décédé dans sa paroisse le 21 février 1839 à l'âge de 78 ans. En 1819, l'abbé collabore à l'exhumation des restes de Charles Bonaparte, enterrés dans le parc du château, et à leur transfert dans l'église paroissiale à la demande du prince de Condé qui vient de racheter la propriété. Parmi les stèles déposées à proximité se trouvent celles de sa mère, Marie-Rose Déchard, née Touzet, décédée le 4 décembre 1808 et de sa sœur Marguerite décédée le 19 mai 1831. Son père mort le 20 février 1823 aurait également été inhumé à proximité sans qu'on trouve trace d'une plaque à son nom.

Ce monument rappelle qu'à cet emplacement et sur les deux autres côtés de l'église s'étendait jusqu'en 1864 l'ancien cimetière paroissial, avant qu'il ne soit transféré dans la plaine du côté de la rue de la Girafe, actuelle rue Michelet.



Monument du Curé Déchard



Plaque funéraire curé Déchard

**A LA MÉMOIRE DE J.F. DÉCHARD CURÉ DE SAINT-LEU PENDANT 38 ANS
PAR LES HABITANTS DE CETTE COMMUNE, SA FAMILLE ET SES AMIS**



Plaque funéraire Marguerite Déchard



Plaque funéraire Marie Rose Touzet

**LE 19 MAI 1831
LES RESTES MORTELS DE MARGUERITE VICTOIRE
DÉCHARD VVE DE J.N.NOEL
DÉCÉDÉE LE 16 AGÉE DE 63 ANS
ONT ETE DÉPOSÉS D'APRÈS SON DÉsir
DANS LA MÊME TOMBE OÙ REPOSENT DEPUIS 23 ANS
CEUX DE M.R. TOUZET SA MÈRE
PAR LES SOUINS (sic) DE MR DÉCHARD CURÉ
DE CETTE PAROISSE SON FRÈRE
ET PAR CEUX DE SES ENFANTS
(Dernière ligne illisible)**

**SOUS CE MARBRE
REPOSE LE CORPS DE DEMOISELLE
MARIE-ROSE TOUZET
EPOUSE DE MONSIEUR
JEAN-PIERRE DÉCHARD
ET MÈRE DE MONSIEUR
JACQUES FRANCOIS DÉCHARD
CURÉ DE NOTRE PAROISSE
ET DÉCÉDÉE LE 4 DÉCEMBRE
1808
DE PROFUNDIS**